

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1603 – 2 avril 1999 – prix : 9F

**• Halte aux
bombardements
de l'OTAN!**
**• Halte à la
« purification
ethnique »
de Milosevic!**



AFP

M 6189 - 1603 - 9,00 F



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - La catastrophe du Mont-Blanc
 - Quand se soigner serait un abus
 - Le livret A en ligne de mire
- 5 - Papon débouté par la Justice
 - Droite et extrême droite, des contours flous
 - Le PS et l'élection présidentielle
- 6 - Seconde loi Aubry : comme la première...
 - La CFDT et les retraites
- 15 - La SNCF refuse de transporter gratuitement des chômeurs
 - Toulouse-Le-Mirail : manifestation contre les discriminations

Tribune

- 6 - L'Europe des bombardiers

La guerre en Yougoslavie

- 7 - La politique de l'impérialisme français
 - La position de la liste Hue
- 8/9 - Non à l'intervention impérialiste! Droit du peuple du Kosovo à décider de son sort!
 - Le nationalisme serbe et le Kosovo
 - La constante intervention des grandes puissances

Dans les entreprises

- 10 - Péronne (Somme) : non aux fermetures à l'hôpital!
 - CHU Angers : un manque de personnel intolérable
- 11 - RVI Vénissieux : les 35 heures à la sauce RVI
 - RVI : la fermeture de la Forge
 - Société mécanique de Villeurbanne (Rhône) : le ras-le-bol
- 12 - Rhône-Poulenc Rorer Propharm - Saint-Genis Laval (Rhône)
 - SNCF Villeneuve-Saint-Georges (94)
 - Ministère du Travail et de la Santé
- 13 - La Poste (Guadeloupe) : succès de la grève
 - Caisses d'épargne : projets de privatisation
 - Trivero - Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)
- 14 - SNCM Marseille : l'inquiétude des salariés

Voir

- 15 - *Vivre au paradis*, de Bourlem Guerdjou

Lire

- 16 - *Paroles de prolétaires*, d'Arlette Laguiller

Réunions publiques

avec ARLETTE LAGUILLER et ALAIN KRIVINE

• Bourg-en-Bresse

Mercredi 7 avril à 20 h 30
Salle du Vox

• Tarbes

Jeudi 8 avril à 20h 30
Hall 4 du Parc des Expositions
Boulevard Kennedy

• Ivry-sur-Seine

Mardi 13 avril à 20h 30
Gymnase Joliot-Curie
19 rue Raspail

• Limoges

Vendredi 16 avril à 20h 30
Salle Blanqui
(derrière la Mairie)

• Angoulême

Samedi 17 avril à 18 heures
MJC de la Grande-Garenne
Rue Pierre-Aumaître

• Toulon

Lundi 19 avril à 19 heures
Palais des Congrès Neptune
Place Besagne
près du Centre Mayol
(Bus n° 3, 7, 13, 23, 40 - Arrêt Mayol)

• Saint-Brieuc

Mercredi 21 avril à 20h 30
Salle de Robien - Place O. Brilleaud

• Cherbourg

Jeudi 22 avril à 20 heures
Complexe sportif
Chantereyne
(Salle polyvalente)

• Douai

Vendredi 23 avril à 19 heures
Salle d'Anchin
rue Fortier

• Beauvais

Dimanche 25 avril à 15 heures
Salle du Pré-Martinot
Rue du Pré-Martinot
(près du Collège Pellerin)

• Le Mans

Lundi 26 avril à 20 heures
Palais des Congrès
et de la Culture

• Evreux

Mardi 27 avril à 20 h 30
Salle Jules Janin
(face Maternité de l'Hôpital)
6, bd Jules Janin

• Sochaux

Mercredi 28 avril à 20 heures
Grande salle du cinéma
« le Prado »



À tous ceux qui voudraient soutenir la liste LO/LCR

Depuis un mois maintenant nous sommes entrés officiellement en campagne pour assurer le succès de la liste commune LUTTE OUVRIÈRE - LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE conduite par Arlette Laguiller et Alain Krivine pour les élections européennes.

Déjà des personnes ou des organisations ont tenu à manifester leur soutien à notre liste. Nous demandons instamment, à tous ceux qui souhaiteraient nous aider, de ne pas prendre d'initiative avant d'avoir pris contact avec un responsable de la Ligue Communiste Révolutionnaire ou un responsable de Lutte Ouvrière. Il faut en effet examiner ensemble le cadre légal dans lequel ces actions peuvent se placer, et être ainsi en mesure de respecter les règles définies pour ces élections. Nous les en remercions d'avance.

avec ARLETTE LAGUILLER

• Pau

Lundi 12 avril à 20h 30
Hall Aragon du Parc des Expositions

• Laon (Aisne)

Vendredi 9 avril à 20h 30
Maison des Arts et Loisirs
Place Aubry

• Mulhouse

Mercredi 14 avril à 20 heures
Salle de la Société industrielle
rue de la Bourse

• Dole

Jeudi 15 avril à 18 heures
Salle des Fêtes

• Saint-Chamond (Loire)

Jeudi 29 avril à 18h 30
Salle Gérard-Philippe
(ex Hôtel-Dieu)

• Fourmies (Nord)

Vendredi 30 avril à 20 heures
Salle des fêtes
de WIGNEHIES

SOUSCRIPTION POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

ATTENTION : tous les dons sont à envoyer à Monsieur Jean-Pierre DEFREYES, mandataire financier d'Arlette Laguiller, désigné le 19 décembre 1998, C/O Lutte Ouvrière BP 233, 75865 Paris

Cedex 18 ou C/O Ligue Communiste Révolutionnaire, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil.

Conformément à l'article L. 52-9 du Code électoral, ce mandataire financier,

désigné le 19 décembre 1998, est seul habilité à recueillir des dons en faveur de Mme Arlette Laguiller dans les limites précisées à l'article L. 52-8 du Code électoral reproduit ci-dessous :

Article L. 52-8: Réglementation des dons

Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 30000 F.

Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avan-

tages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 1000 F consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque.

Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 p. 100 du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 100000 F en application de l'article L. 52-11.

Aucun candidat ne peut recevoir, direc-

tement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
site : www.worldnet.fr/~lo-uci email : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13 000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

CHIRAC ET JOSPIN DÉFENDENT LES INTÉRÊTS DU CAPITAL, PAS LES DROITS DES PEUPLES !

Comme on pouvait s'y attendre, les bombardements des forces de l'OTAN sur la Yougoslavie ont provoqué le résultat inverse de celui que les grandes puissances prétendaient atteindre. Loin d'avoir ébranlé le pouvoir de Milosevic, et d'aider les Albanais du Kosovo, ils ont au contraire suscité au sein du peuple serbe, soumis chaque nuit à des attaques aériennes, un réflexe d'union nationale dont bénéficie le pouvoir en place.

Celui-ci met d'ailleurs la situation à profit pour intensifier sa honteuse politique de « purification ethnique ». Chaque jour, l'afflux vers les pays limitrophes de milliers de Kosovars chassés par la police et l'armée serbes démontre que les bombardements sur Belgrade et les villes de Yougoslavie n'empêchent nullement l'armée de Milosevic de poursuivre ses exactions contre la population du Kosovo.

Malgré tous les discours des hommes politiques de France, de Grande-Bretagne, d'Allemagne ou des USA, sur le prétendu caractère « humanitaire » de cette intervention, le sort des Albanais du Kosovo était bien la dernière de leurs préoccupations.

Les dirigeants de ces pays n'ont jamais fait le moindre geste en faveur du peuple kurde, dont la Turquie (membre elle aussi de l'OTAN) piétine le droit à décider lui-même de son sort. Ils n'ont jamais fait, non plus, le moindre geste concret en faveur du peuple palestinien, ne

serait-ce que pour exiger qu'Israël respecte les résolutions de l'ONU. Alors, à qui fera-t-on croire qu'ils agissent en ce moment pour défendre les droits des Kosovars ?

De quel droit, d'ailleurs, les Etats-Unis s'érigeraient-ils en champions du droit international, eux qui ont mené pendant de longues années une guerre atroce contre le peuple vietnamien, en bombardant sauvagement les villes du Nord-Vietnam et qui ont aidé Pinochet comme bien d'autres dictateurs à s'emparer du pouvoir ? De quel droit la France qui a fait pendant huit ans une guerre honteuse au peuple algérien, parce qu'il réclamait son indépendance, en massacrant des populations, en brûlant des villages entiers, s'arrogerait-elle ce même rôle, alors qu'elle a soutenu en Afrique des dictatures qui ne reculaient pas devant le génocide, et continue à y mener la même politique ?

En réalité, ce que les dirigeants des grandes puissances voudraient, c'est amener Milosevic à respecter les règles qu'ils ont fixées. Ils craignent que sa politique n'ébranle l'équilibre des Balkans. Mais ce n'est pas dans l'intérêt des peuples qu'ils interviennent. C'est au contraire parce qu'ils ne veulent surtout pas qu'une éventuelle aggravation de la situation dans cette région du globe n'amène les populations à prendre elles-mêmes en main la défense de leurs propres intérêts.

Les dirigeants des pays de l'OTAN se

comportent comme des mafiosi qui veulent mettre au pas un petit caïd trop ambitieux, mais pour mieux imposer la loi de la mafia.

Loin de s'être opposés aux cliques nationalistes qui se disputaient l'héritage de Tito, ils ont encouragé la sécession de la Slovénie et de la Croatie. En Serbie ils considèrent depuis dix ans Milosevic comme l'interlocuteur avec qui il faut traiter. C'est encore avec lui qu'ils veulent négocier aujourd'hui. A aucun moment ils n'ont essayé de s'adresser au peuple serbe lui-même. Le seul langage qu'ils emploient avec lui, même s'ils le camouflent parfois sous des discours hypocrites sur « l'amitié de la France et de la Serbie » qui ne serait pas remise en cause, c'est celui des attaques aériennes et des bombes.

Selon toute vraisemblance, Milosevic ne sera pas plus chassé du pouvoir à Belgrade que Saddam Hussein ne l'a été à Bagdad, et les populations de la Yougoslavie seront les seules vraies victimes de ces opérations militaires, comme l'ont été et le sont encore les populations d'Irak.

C'est pourquoi, si les travailleurs ne peuvent être que pour le droit du peuple kosovar à disposer librement de lui-même, ils ne peuvent que condamner l'intervention militaire de cette coalition impérialiste qui est bien incapable de défendre les intérêts des peuples et qui ne vise qu'à défendre l'ordre mondial des grandes puissances.

LUTTE OUVRIÈRE APPELLE À MANIFESTER

Contrairement à ce que Chirac et Jospin osent répéter malgré l'évidence, les bombardements massifs de la Serbie et du Kosovo par l'aviation de l'OTAN non seulement n'aident en rien la population albanaise opprimée par le régime de Milosevic mais aggravent dramatiquement son sort. Les bombes larguées depuis une semaine complètent le terroris-

me de l'armée serbe et des groupes paramilitaires pour pousser sur les routes de l'exode la population albanaise contrainte de quitter ses maisons brûlées et ses villages détruits.

Les bombardements de l'OTAN en faisant payer à la population serbe la politique de ses dirigeants ont non seulement suscité un réflexe d'union nationale qui laisse à Milosevic les

maines libres pour l'infamie de la purification ethnique mais ils contribuent à vider le Kosovo de ses habitants albanais et par là même ils facilitent la politique du dictateur de Belgrade. Il ne restera plus après aux dirigeants du monde impérialiste qu'à contresigner un accord avec Milosevic consacrant le rapport de forces établi sur le terrain comme ils l'ont fait en Bosnie.

Le peuple du Kosovo n'a rien à attendre des grandes puissances qui finiront par s'entendre avec Milosevic au détriment du droit du peuple kosovar à disposer librement de lui-même et sur les cadavres de tous ceux qui sont morts, de quelque nationalité qu'ils aient été.

Les travailleurs ne peuvent que condamner cette guerre destinée surtout à affirmer l'hégé-

monie des grandes puissances impérialistes et où, contrairement aux affirmations de Chirac, la barbarie n'est pas seulement du côté de Milosevic mais tout autant et encore plus du côté des grandes puissances impérialistes responsables d'une situation qui engendre les Milosevic. C'est pourquoi LUTTE OUVRIÈRE appelle à manifester, notamment

**JEUDI 1^{er} AVRIL A 18 H A PARIS
Place de la République**

Mont Blanc

VICTIMES DE LA COURSE AU PROFIT ET DU «TOUT-CAMION»



L'incendie de vingt camions et de onze voitures au milieu du tunnel du Mont-Blanc a fait au moins quarante morts, sinon plus dans ce tunnel long de près de 12 kilomètres et ouvert depuis 1965, qui relie la France et l'Italie.

Au départ, l'incendie d'un camion chargé s'est étendu aux autres véhicules. Les secours ont été impuissants. Les systèmes d'évacuation des fumées se sont révélés inopérants. Des personnes ont péri qui s'étaient réfugiées dans des abris qui ne peuvent protéger plus de deux heures.

Vingt camions qui brûlent, ce sont des centaines de tonnes de marchandises, d'équipements et de pneumatiques qui se consomment.

A l'origine, ce tunnel n'était pas prévu pour le transit des camions. Il devait faciliter surtout les communications touristiques entre la France et l'Italie. Mais c'est la circulation des poids lourds qui s'est développée. Actuellement, 800 000 poids lourds l'empruntent chaque année, soit près de 2000 en moyenne

chaque jour. A ce rythme, la société concessionnaire du tunnel, la société des Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc qui est une société d'économie mixte où l'Etat et les collectivités territoriales sont majoritaires, fait de gros bénéfices. Quant aux frais de construction du tunnel, ils sont amortis depuis le début des années soixante-dix. Pourtant, en 34 ans, ce tunnel n'a bénéficié que d'aménagements mineurs, sans rapport avec

l'augmentation du trafic.

Les sauveteurs ont constaté le non-fonctionnement de plusieurs éléments du système de secours. Un seul pompier par service était chargé de la protection du site. Un rapport du Service départemental de secours et d'incendie de la Haute-Savoie avait mis en garde l'an passé. Selon lui, un sinistre grave dans le tunnel pou-

rait devenir «catastrophique». Aujourd'hui, le sous-préfet, le responsable des pompiers, celui de la société exploitante déclarent n'avoir jamais eu connaissance de ce rapport!

Non-réalisation de réels travaux d'adaptation à la hausse du trafic, acceptation du «tout routier», économies, voilà les ingrédients de ce drame qui a fait 40

victimes. C'est le tribut payé à la négligence, à l'imprévoyance, mais surtout à un système dominé par le souci de la rentabilité financière à courte vue, l'Etat et les collectivités locales préférant consacrer leurs recettes à aider les profiteurs plutôt que d'améliorer les conditions de sécurité pour les usagers.

Michel ROCCO

LA ROUTE, UNE VOIE DANGEREUSE MAIS RENTABLE

Les poids lourds sont de plus en plus puissants, de plus en plus rapides. Ils transportent des charges croissantes. Les trois quarts des transports de marchandises s'opèrent actuellement en France par la route et il est prévu une augmentation de 75% du trafic de camions dans les Alpes dans les dix ans à venir.

Pourtant, il serait possible et logique de transporter ces marchandises d'une autre façon,

avec moins de risques pour tous. Cela exigerait d'utiliser le transport par rail ou encore par ce qu'on appelle le ferroutage et les conteneurs. Le premier de ces moyens consiste à transporter les camions sur des wagons. Le système des conteneurs standardisés permettrait quant à lui le transbordement facile d'un volume de marchandises d'un moyen de transport à l'autre, d'un train sur un camion ou d'un camion sur un bateau.

Ces systèmes sont aujourd'hui utilisés en Suisse ou dans le tunnel sous la Manche et

réduisent les risques de catastrophes.

Mais les transporteurs et le patronat ont misé sur le «tout routier» qu'ils jugent plus rentable de leur point de vue. Avec la pratique de la technique du «flux tendu» pratiquée dans les entreprises, cela permet d'adapter l'arrivée des matières premières et des pièces. Par ailleurs, par rapport au transport ferroviaire, les entrepreneurs considèrent le transport routier comme plus compétitif. Le réseau routier est effectivement en partie gratuit, entrete-

nu par les impôts. Les taxes et péages, eux, ne sont pas payés par les transporteurs au prorata de la charge transportée. Une partie du transport de celle-ci est donc payée par les autres usagers des autoroutes.

«C'est un choix de société qu'il faut arrêter pour éviter les catastrophes du Mont-Blanc» estime un responsable du transport. Pour l'instant, transporteurs routiers et patronat ont fait leur choix à eux, au détriment de la société et même de la vie.

M. R.

QUAND SE SOIGNER SERAIT UN ABUS

Deux affaires récentes viennent d'illustrer ce que l'administration et le gouvernement entendent par «maîtrise des dépenses de santé». Les 23 et 25 mars, à Orléans et à Poitiers, deux médecins ont été traduits devant le Comité médical régional, pour prolongation injustifiée d'arrêt de travail. On leur réclame de rembourser 17 000 et 10 000 F d'indemnités journalières «indues» perçues par leurs clients.

Dans le cas jugé à Orléans, un manoeuvre, blessé à la jambe par la chute d'une tôle, a été arrêté 4 mois. Son médecin l'a prolongé, tandis que le médecin-conseil de l'assurance-maladie le jugeait apte au travail. Aujourd'hui, il faudrait plutôt dire apte au chômage car, entre-temps, son patron l'a licencié, faute de poste adapté dans l'entreprise.

Créés par Juppé en avril

1996, les Comités médicaux régionaux se composent de deux médecins libéraux, de deux médecins-conseils de l'assurance-maladie et d'un président, qui est un inspecteur des affaires sanitaires et sociales. Les «administratifs» sont donc de toute façon majoritaires. A Orléans, le président prétendait même interdire que la séance soit publique.

Le médecin jugé à Poitiers, lui, a prolongé l'arrêt de travail d'un cariste qui, après avoir porté des sacs de ciment, avait fait un infarctus nécessitant un triple pontage. Lui aussi a été licencié, s'est vu refuser l'invalidité et est aujourd'hui au chômage en fin de droits.

Ces deux exemples ont bénéficié d'une certaine publicité, du fait que l'administration s'en est prise aux médecins et est allée jusqu'à réclamer de fortes amendes. Mais c'est tous les jours que les pressions s'exercent sur les médecins et plus encore sur les malades. Dans les entreprises,

la direction et la maîtrise font pression sur les travailleurs pour qu'ils ne fassent pas de déclaration, pour qu'ils ne prennent pas d'arrêt en cas d'accident du travail. Des malades ou des accidentés sont licenciés à leur retour d'arrêt, parce qu'il n'y aurait pas de poste adapté pour eux.

Avec la crise et la menace permanente du chômage, les conditions de travail se dégradent. Même les mesures prises en principe en faveur des travailleurs, comme celles qui pénalisent les entreprises où se multiplient des accidents ou des maladies du travail, se retournent contre eux. Car c'est les patrons qui ont le pouvoir, dans l'usine et dans la société, et c'est en leur faveur que sont interprétés et appliqués les règlements et les lois.

Lutter contre les accidents et les maladies au travail, et même simplement se soigner correctement, cela implique que les travailleurs contrôlent l'organisation du travail et le fonctionnement des administrations étatiques.

Livret A DE NOUVEAU EN LIGNE DE MIRE

Les rémunérations des livrets A, Codévi et livret bleu du crédit Mutuel sont de nouveau sur la sellette.

Déjà en juin dernier, le gouvernement avait décidé une baisse de 3,5% à 3% du taux de rémunération de l'épargne déposée sur ces livrets. Un «comité consultatif des taux de rémunération» avait été créé à cette occasion, pour veiller à «l'équilibre entre la juste rémunération de l'épargne populaire et le financement efficace du logement social et des PME». Et c'est ce comité qui vient de proposer une nouvelle baisse d'au moins 0,75% des taux rémunérateurs.

Les arguments sont toujours les mêmes : l'argent collecté sur les livret A doit servir au logement social et la baisse des taux permettrait, nous dit-on, de relancer la construction de logements HLM et même de baisser les loyers HLM. Cela faisait partie

déjà, parmi d'autres, des justifications avancées par le ministre de droite Jean Arthuis en mars 1996 qui avait fait passer le taux de 4,5% à 3,5%. Gayssot a réservé les mêmes boniments en juin dernier et cela continue. Mais toutes ces prétendues justifications sociales n'ont rien de convaincant. L'impact sur la construction de logements HLM ou sur les loyers des baisses de taux effectuées jusqu'à présent reste entièrement à prouver. Par contre, pour les familles aux revenus modestes pour qui ce genre de placement est quasiment le seul possible (car l'argent est disponible à tout moment), cela a constitué une ponction supplémentaire.

Pour le moment, le gouvernement a dit non à une nouvelle baisse qui ne pourrait qu'être impopulaire. Tout au moins, pas avant six mois... pas avant les élections européennes...

Paul BARRAL

Procès Papon-Einaudi

PAPON DÉBOUTÉ PAR LA JUSTICE

Maurice Papon avait récemment porté plainte pour diffamation contre l'historien Jean-Luc Einaudi qui avait écrit, dans un article publié dans *Le Monde*, que la répression violente de la manifestation du 17 octobre 1961 avait été « un massacre » perpétré « par des forces de police agissant sous les ordres de Maurice Papon ». Celui-ci était, à l'époque, le préfet de police de Paris et niait toute responsabilité dans les événements. La justice vient de rendre son verdict: Maurice Papon a été

débouté de sa plainte en diffamation et elle a reconnu la bonne foi de l'historien.

Trente après les événements, un tribunal a donc reconnu pour la première fois l'extrême violence de la répression de la manifestation des Algériens du 17 octobre 1961 à Paris. Cette manifestation avait été appelée par le Front de Libération National (FLN) qui comptait en faire une démonstration de force au moment même où s'engageaient les pourparlers de paix avec de Gaulle. Venus par milliers, avec femmes et enfants, de toute la banlieue et notamment du bidonville de Nanterre, les travailleurs algériens entendaient protester pacifiquement contre le couvre-feu que les autorités françaises venaient de leur imposer. Nombreux furent les manifestants matraqués, pourchas-

sés, tués par balles et jetés dans la Seine. Plus de 10 000 Algériens furent ainsi sauvagement réprimés avant d'être parqués dans des centres de détention provisoire, notamment au parc des expositions, porte de Versailles. Ces faits ont été rapportés par Jean-Luc Einaudi, dans son livre *La bataille de Paris*, paru en 1991, dont la justice a dû reconnaître qu'il était « sérieux, pertinent et complet ».

Le président de la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris a rappelé dans son verdict que la violence policière « s'est exercée non seulement « à chaud » lors de la manifestation elle-même, mais également « à froid » dans les centres d'internement hâtivement constitués pour accueillir les personnes arrêtées » et qu'« un historien ne pouvait pas ne pas poser la question de l'engagement de la responsabilité personnelle du préfet de police ».

Cette « reconnaissance » du rôle répressif de la police parisienne apparaît bien tardive. En fait, il n'était pas besoin de cette justice rétrospective pour confirmer des faits connus par ceux qui n'ont pas eu peur de la réalité. Mais l'appareil d'Etat et ses serviteurs les plus zélés occultaient ces faits depuis plus de trente ans, de même qu'une partie de la presse qui, elle aussi, savait mais se taisait.

Et puis, cette « reconnaissance » s'arrête à des faits connus. Il n'est pas question de rechercher les véritables responsabilités au sein de l'appareil d'Etat. Il n'est pas question non plus de condamner qui que ce soit (d'ailleurs tous les crimes commis pendant la guerre d'Algérie ont été amnistiés). Pas question non plus de remettre en cause la légitimité de la répression

puisque le tribunal, semble-t-il, la considère comme « admissible [...] au regard de la situation de l'époque », dès lors « que l'on admet que la version officielle des événements de 1961 semble avoir été inspirée largement par la raison d'Etat ».

Et il n'est pas question de condamner cette raison d'Etat qui légitime bien les crimes.

René CYRILLE

VOUS AVEZ DIT TRANSPARENCE ?

Papon a été débouté et la bonne foi d'Einaudi reconnue. Mais deux conservateurs des Archives de Paris ayant témoigné au procès en faveur d'Einaudi encourent toujours des sanctions administratives. Leur faute? Avoir évoqué l'existence de documents conservés dans des fonds d'archives non accessibles au public. Ces documents confirmaient les travaux de l'historien.

Une chape de plomb pèse toujours sur les Archives de l'Etat. Archives au demeurant déjà fort expurgées de bien des documents compromettants, tel

le fameux rapport de police au ministère de l'Intérieur après la manifestation. Ou encore les fichiers de la brigade fluviale chargée de repêcher les corps des manifestants noyés (des manifestants « noyés par balles », comme écrivait à l'époque Pierre Vidal-Naquet).

Gageons que, dans un souci de « transparence », les archives de l'Etat seront enfin accessibles lorsque tous les tortionnaires et assassins... seront morts depuis longtemps! Et ce n'est même pas sûr.

R.C.

DROITE ET EXTRÊME DROITE, DES CONFINS DE PLUS EN PLUS FLOUS

Le Chevallier, maire Front National de Toulon, vient de rompre avec Le Pen. Et, apparemment, il ne s'apprête pas à rejoindre le clan des dissidents du FN emmené par Mégret.

Confronté à une fronde de sa majorité municipale (lepénistes et mégretistes confondus) sur fond d'affaires diverses - dans tous les sens du terme, puisque plusieurs de ses adjoints sont mis en examen, Le Chevallier risquant de l'être à son tour -, le maire de Toulon reproche à Le Pen de ne pas le soutenir.

Annoncée publiquement le jour où Le Pen tenait une « convention nationale », la rupture avec le FN du maire de la plus importante des quatre villes que dirigeait ce parti a coïncidé aussi avec un autre événement politique dans le département voisin du Var: l'élection comme député d'Aubagne, d'un membre de DL (Démocratie Libérale), le parti de Madelin.

Ce candidat de droite l'a emporté face au député sortant du PCF grâce à l'effondrement de moitié des voix du FN au premier tour, en reprenant toute une partie des idées - si l'on ose dire - du FN et en obtenant de Mégret qu'il ne présente pas de candidat contre lui, mais appelle au contraire à voter pour lui au second tour.

En fait, cela n'a rien d'exceptionnel et ne fait qu'illustrer une tendance de toute une fraction de

la droite à reprendre le langage et le fonds de commerce de l'extrême droite pour se faire élire. Pasqua, De Villiers, Madelin tendent la main, peut-être de façon ostensible mais ils ne sont pas les seuls, à l'extrême droite et à ses hommes. Récemment, à Orange, le parti de Madelin a accueilli dans ses rangs trois conseillers de la majorité municipale FN, tout comme, il y a quelques mois, il avait ouvert les portes de son groupe parlementaire au président de région, Blanc, élu avec les voix du FN.

C'est d'ailleurs en partant du constat qu'il n'y a pas de vraie coupure entre les politiciens de droite et ceux de l'extrême droite - comme voudraient nous le faire croire ceux qui opposent à cette dernière une prétendue « droite républicaine » -, que Mégret a lancé son coup de force au sein du FN et multiplie depuis des années les appels du pied et œillades en direction de la droite « classique ».

En quittant le Front National, le maire de Toulon a forcément dû envisager un recyclage de ce côté-là, même si des ennuis d'ordre judiciaire pourraient bouleverser de tels projets. Mais cela ne change rien au fond de la question. L'éclatement du FN n'est pas forcément synonyme d'un affaiblissement de l'extrême droite au moment où toute une partie de la droite traditionnelle reprend ouvertement son fonds de commerce et certains de ses élus.

Pierre LAFFITTE

LE PS ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Lors du dernier week-end de mars, la direction du Parti Socialiste a finalement mis au point sa liste de candidats à l'élection européenne. « Un exercice délicat, voire impossible » aux dires du premier secrétaire du PS, François Hollande.

Et pour cause! Il a fallu servir les chefs et sous-chefs des différentes « sensibilités » - on appelle ainsi les clans au PS -, veiller à la parité hommes-femmes, à la représentation de toutes les régions. Cela sans oublier de bien placer des candidats qui, pour appartenir à de tout petits partis incapables de se présenter seuls devant les électeurs, n'en sont pas moins gourmands... et surtout des alliés du PS au gouvernement, le MDC de Chevènement et le PRG (parti des Radicaux de Gauche). Le tout avec seulement 26 places éligibles - c'est du moins le calcul qu'a fait la direction du PS.

Comme il y avait près de 500 candidats au départ, et de toute

façon pas plus de 87 places sur la liste, il y a donc eu beaucoup de déçus. Et il y en aura encore plus à ne pas pouvoir siéger à Strasbourg.

A en croire la direction du PS, cela lui a pris plusieurs semaines, sinon deux bons mois, pour résoudre ces multiples problèmes de préséance sur fond de règlements de comptes entre « camarades » d'un même parti. Il faut dire qu'elle avait le temps et à même pris tout son temps pour cela.

D'abord, parce que pour ce qui est d'élaborer le programme électoral socialiste à l'élection européenne, cela a plus tenu de la comédie que d'autre chose. Personne ne s'en préoccupait: pas plus la direction du PS que les candidats. Lors de la précédente élection européenne, le PS se disait pour une « fédération d'Etats-nations ». Cette fois - cherchez la différence - il entient pour une « fédération de nations ». « Mais je suis d'accord », a déclaré Jospin qui, lui, s'est mis d'accord à Milan avec les autres partis socialistes européens pour une « union de nations »...

Il est vrai qu'on n'a pas à être difficile quand on n'a rien à dire. Ou plutôt quand, derrière des phrases creuses, on cache bien mal le fait que la politique véritable du

PS, celle qu'il applique au gouvernement, ne se distingue fondamentalement en rien de celle de ses prédécesseurs de droite. Car c'est bien évidemment par rapport à cela que les électeurs, en particulier ceux qui appartiennent au monde du travail, se détermineront le 13 juin.

Et si, jusqu'à maintenant, la direction du PS et derrière elle le gouvernement Jospin se gardent bien d'entrer en campagne, c'est précisément à cause de cela. Ils aimeraient faire oublier leur véritable bilan, le fait qu'ils se conduisent en paillasons face aux patrons, qu'ils mènent une politique de mauvais coups contre les travailleurs, contre les services publics, ce qui se traduit par une dégradation accrue des conditions d'existence de la population laborieuse. Et c'est précisément pour permettre à ce mécontentement de se manifester sans aucune ambiguïté, contre le patronat et contre un gouvernement qui le sert, que Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire sont présentes dans ce scrutin avec une liste conduite par Arlette Laguiller et Alain Krivine.

P. L.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

L'EUROPE DES BOMBARDIERS

Ah, les belles frappes « humanitaires » de l'OTAN ! Résultats de cinq jours de bombardements ? La purification ethnique chère au dictateur serbe bat son plein : 50 000 civils albanais ont déjà fui le Kosovo ; 500 000 autres sont sur le chemin de l'exode, terrorisés par les milices serbes ; villages incendiés, exécutions sommaires, yeux agrandis des enfants sous les bâches misérables des camions de l'exil.

C'était prévisible. En fait, c'était prévu. Le cynisme des grandes puissances n'a d'égal que leur hypocrisie.

Jospin, Chirac, Clinton et les autres nous avaient dit que leurs bombardements « chirurgicaux » visaient à protéger le peuple albanais, à faire céder le dictateur serbe, à réconcilier les nations, à assurer la paix, la démocratie.

Le sort du peuple albanais ? On voit ce qu'il en est. Jospin et Chirac, tout comme Clinton, se fichent comme d'une guigne de son droit à l'autonomie, et encore plus de son droit à l'indépendance. Pour l'heure, en guise d'autodétermination, on lui réserve les camps de réfugiés d'Albanie et de Macédoine.

Faire céder Milosevic, faire chuter le dictateur serbe ? Mais les bombardements de l'OTAN ont eu l'effet exactement inverse en ressoudant en un même réflexe de défense toute une population derrière le dictateur, alors même qu'une bonne partie d'entre elle le contestait jusqu'alors. Là aussi, c'était prévisible. C'était prévu.

Car ce n'est pas la démocratie ni la paix que les grandes puissances cherchent à instaurer dans les Balkans, mais seulement leur ordre impérialiste. Elles ne veulent pas que les appétits d'un Milosevic provoquent la mutinerie des peuples, mais elles veulent bien de Milosevic comme garde-chiourme de la région pour peu qu'elles le contrôlent.

Réconcilier les peuples et les nations ? Les bombardements de l'OTAN ont décuplé les haines et le désespoir, comme le désir de revanche du côté serbe comme albanais. C'était prévisible. C'était prévu. Car l'objectif des grandes puissances, ce n'est pas de donner aux nations des Balkans les moyens de constituer une fédération démocratique et prospère de peuples libres. C'est que les peuples les plus

pauvres de l'Europe le restent, et soient suffisamment épuisés à l'issue de la guerre et des déplacements forcés pour subir sans regimber les nouveaux dictats de la mafia terroriste des « protecteurs » occidentaux.

Le droit des peuples ? Les puissances impérialistes d'Europe et d'Amérique les bafouent autant dans les Balkans que partout ailleurs. L'armée turque, qui brûle les villages kurdes, fait elle-même partie des forces de l'OTAN, c'est dire ! En 1991, l'Europe et l'Amérique ont bombardé l'Irak quand Hussein a touché au pétrole du Koweït, mais n'ont pas levé le petit doigt quand le même Hussein s'est mis à gazer des dizaines de milliers de villageois kurdes ! Quant à la France en croisade humanitaire dans les Balkans à l'abri des si peu furtifs F-117 américains, parlons-en : n'est-ce pas son armée et ses dirigeants de droite comme de gauche qui, il y a tout juste cinq ans, ont encadré puis protégé les génocidaires du Rwanda ? Un million de morts ! Les mêmes dirigeants et militaires français qui attendent aujourd'hui les guerres ethniques en Afrique noire !

Tout cela, tout le monde le sait. Alors, reste les faux semblants. En France, Robert Hue a bien dénoncé le déluge de feu qui s'abat sur l'ex-Yougoslavie, mais les ministres communistes se taisent et restent au gouvernement. Quant aux Verts, ils se contentent d'affirmer « qu'il n'y a pas d'autres solutions ». Bref, la gauche plurielle « sait », mais reste de fait solidaire des crimes impérialistes de son propre gouvernement.

Ce n'est pas la coalition impérialiste qui renversera la dictature de Milosevic à la place du peuple serbe, ni qui permettra aux Albanais du Kosovo d'acquiescer leur liberté. L'Europe impérialiste, c'est l'Europe des bombardiers qui vise à régenter à sa guise les prisons des peuples. Notre Europe, celle des travailleurs et de tous les exploités, est la seule qui puisse vraiment en finir avec l'oppression et la paix des cimetières. Celle dont la mobilisation, à commencer contre cette sale guerre, pourrait véritablement en finir avec les dictateurs, les aventuriers xénophobes, et garantir leurs droits aux peuples opprimés.

Editorial des bulletins d'entreprise « L'étincelle » du lundi 29 mars 1999

Convergences Révolutionnaires n°2 est paru

Le numéro 2 de **Convergences Révolutionnaires**, revue publiée en commun par la Fraction *L'étincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution* ! De la Ligue Communiste Révolutionnaire est paru.

Au sommaire, un dossier « Après les congrès CGT et CFDT : où vont les syndicats ? » ; des articles « Campagne LO-LCR : un enjeu qui dépasse le 13 juin », « L'extrême gauche et le PCF », « Temps partiel : travailleuses et pauvres », « Education nationale : de la grogne à la révolte » ; des informations sur l'application de la loi Aubry et les réactions dans les entreprises à celle-ci.

Vous pouvez vous procurer la revue auprès des militants de la Fraction ou en écrivant à celle-ci. Prix : 10 F.

Leur société

Loi Aubry :

LA SECONDE S'ANNONCE SEMBLABLE À LA PREMIÈRE

Plus approchent les négociations à propos de la seconde loi sur les 35 heures, qui doivent commencer en juin, plus les rares déclarations de Martine Aubry sur la question ne sont pas faites, c'est le moins que l'on puisse dire, pour rassurer les travailleurs déjà échaudés par la première.

Elle a ainsi répété dimanche soir 28 mars, sur RTL, que les négociations devraient continuer au-delà du 1^{er} janvier 2000, date de l'entrée en vigueur de l'horaire légal à 35 heures dans les entreprises de plus de 20 salariés. Elle s'est prudemment gardée de préciser si le contingent d'heures supplémentaires serait augmenté comme le demandent les organisations patronales. Et elle a confirmé qu'en dehors de cela, tout resterait à négocier au niveau de l'entreprise, en particulier en matière de « souplesse » du temps de travail, ce qui est sa façon « soft » de parler de la flexibilité. Quelques jours auparavant, son chef de cabinet adjoint avait déclaré qu'il ne fallait pas que la loi tombe comme un « couperet » sur les chefs d'entreprise dès le premier jour de l'an 2000, et que cette année une année de « transition ».

Quant au bilan dérisoire de sa loi en matière de création d'emplois, elle n'en a parlé que pour s'en déclarer fière, sans toutefois donner de chiffres précis. Il est vrai que la faiblesse de ceux-ci, quelques dizaines de milliers alors qu'il y a trois millions de chômeurs officiellement recensés, aurait eu de quoi la ridiculiser !

Voilà donc prévenus ceux qui, comme Robert Hue, feignent de croire que la première loi Aubry aurait été « dénaturée » par le patronat, et que la seconde devrait être plus contrai-

gnante. Tout laisse à penser que Martine Aubry s'apprête à persister dans la même direction.

Sa loi, dit-elle, va « coller aux accords » déjà signés. Il suffit de regarder ce qui se fait en ce moment chez Renault, à PSA, aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire ou dans la plupart des 2 500 entreprises qui ont signé un tel accord pour voir ce que cela signifie. Avant tout, c'est une flexibilité accrue qui empêche les travailleurs de profiter véritablement de leur temps libre. Le travail imposé les samedis, les jours fériés, la nuit parfois et les heures supplémentaires sans majoration de rétribution. C'est l'annualisation des horaires, avec un allongement de la journée de travail fixé selon le bon vouloir de la direction. C'est autant de retours en arrière et, en échange de tout cela, pratiquement aucune embauche, et une réduction du temps de travail qui bien souvent n'existe que sur le papier, tant les directions s'ingénient à décompter de ce temps de travail les pauses, les départs anticipés, les quelques rares moments où les travailleurs pouvaient souffler un peu !

La seconde loi sur les 35 heures, comme la première, sera une loi faite sur mesure pour le patronat. Et celui-ci saura, au niveau de chaque entreprise, grappiller les quelques signatures syndicales qui lui sont nécessaires pour conclure un accord allant dans le sens de ses intérêts. Sauf si, au bout du compte, tout cela déclenche finalement l'explosion de colère des travailleurs, excédés de voir s'aggraver leurs conditions de travail et de vie.

Daniel MESCLA

La CFDT et les retraites UNE NOUVELLE DOSE D'INTOXICATION

Retarder l'âge auquel on peut bénéficier d'une retraite à taux plein ? La direction de la CFDT n'y trouve rien à redire et se déclare « prête à discuter de la durée de cotisation », avec comme seule limite un « taquet » à 65 ans. Elle apporte ainsi sa caution à l'offensive du gouvernement Jospin, tout comme elle avait soutenu celle de Juppé face à la grève de 1995.

La secrétaire générale Notat juge « fondé » le constat établi à la demande du gouvernement par Charpin, ancien directeur de la gestion de la BNP reconverti en commissaire au Plan sous la gauche plurielle. « Le gouvernement ayant lancé ce dossier, je ne le vois pas ne pas prendre de décisions, ou alors, ce serait jouer la politique du pire », a déclaré la dirigeante de la CFDT, justifiant la nécessité des mesures annoncées pour les prochains mois.

Elle joint ainsi sa voix au chœur des spécialistes prêts à trouver de nouvelles raisons à des sacrifices imposés au monde du travail. Pour ces gens-là, les jeux seraient faits. Il ne reste qu'à discuter comment faire avaler la pilule : sinon, gare au « choc démographique » qui s'abattra comme le mildiou sur la France à partir de 2005, quand le nombre de retraités augmentera rapidement par rapport à la « population active ». C'est une façon tendancieuse et, pour tout dire, démagogique de présenter la question.

Le vrai problème est que depuis vingt-cinq ans nombre d'« actifs » sont de moins en moins payés et ont traversé de longues périodes de chômage. Les dirigeants de la CFDT considèrent, tout comme le gouvernement, que le

chômage constitue une donnée permanente.

Ces syndicalistes, tout comme les spécialistes, tout comme le gouvernement, s'inscrivent dans une logique où les travailleurs payent pour leur retraite par un prélèvement sur leur paye. Cette partie du salaire, versée en différé au moment de la retraite, est habituellement nommée, de façon là encore tendancieuse, « charges sociales », comme si c'était les patrons qui consentaient à un sacrifice, alors que cela fait partie du salaire. D'ailleurs, les mêmes patrons, toujours pour se plaindre, intègrent ces charges sociales dans le calcul de la masse salariale. Il est maintenant question d'ajouter à ces prélèvements d'autres ponctions, qui s'appelleraient « épargne » (même pour les salariés les plus mal payés, qui ont déjà bien du mal à boucler leurs fins de mois) et iraient grossir les fonds de spéculation capitaliste, en en faisant supporter les risques aux travailleurs.

Mais cette prétendue faillite des caisses de retraite n'est pas une fatalité. Si les salaires augmentaient, si le chômage disparaissait et, si cela ne suffisait pas, si l'on prenait sur ne serait-ce qu'une partie des profits, le financement des retraites futures ne serait pas un problème. L'an dernier, selon une estimation, les bénéfices se sont montés à 1 400 milliards de francs, et de cette somme moins de 600 milliards ont été réinvestis dans la production. Il reste donc une énorme source, toute prête à servir à l'embauche, à l'augmentation des salaires et aux retraites. Elle a échappé à l'œil pourtant exercé de nos experts.

Jean SANDAY

L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS NE PERD JAMAIS UNE OCCASION

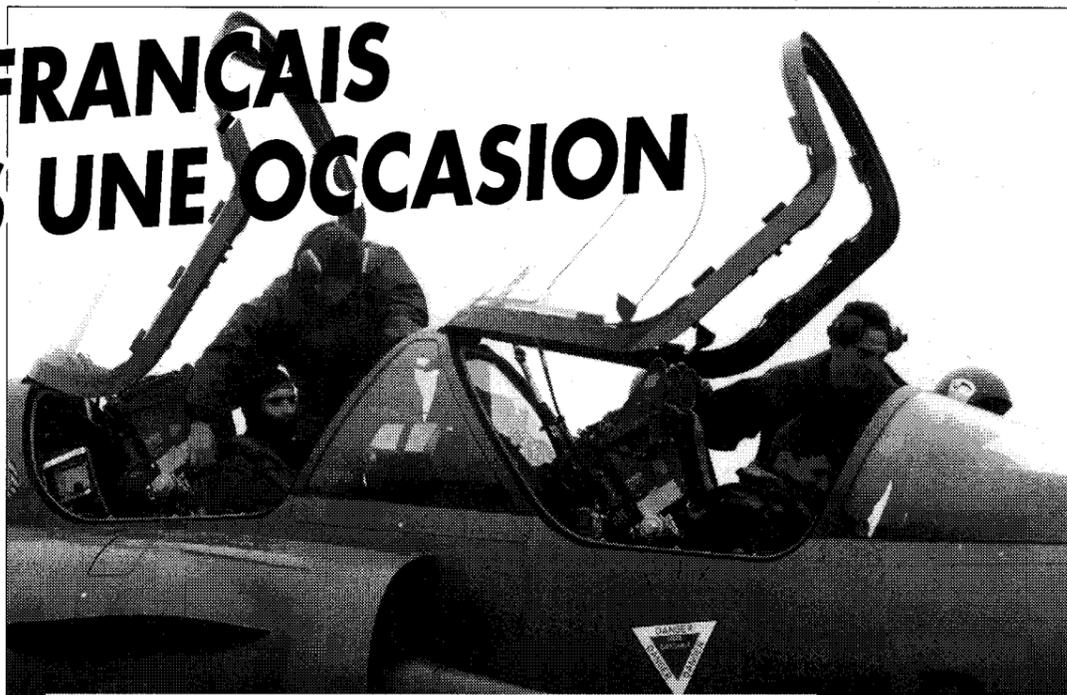
Chirac et Jospin sont allés au charbon pour justifier, la main sur le cœur, la participation de l'armée française dans les bombardements de l'OTAN en Serbie et au Kosovo, par les dangers « exceptionnels » que le régime de Belgrade ferait peser tant sur la population albanaise du Kosovo que sur la paix en Europe. Comme si les missiles de l'OTAN, eux, ne représentaient pas un danger tout aussi mortel pour la population yougoslave comme pour la stabilité politique des Balkans !

De toute façon, la politique de l'impérialisme français dans cette guerre n'a rien d'exceptionnel. De la guerre du Golfe à celle du Kosovo, celui-ci ne s'est-il pas toujours rallié au camp des grandes puissances et de l'ordre impérialiste ? Le fait que la participation française à l'effort de guerre ait été négligeable dans un cas comme dans l'autre, au moins comparée à celle des Etats Unis, ne change rien à l'affaire.

Sans doute les dirigeants français auraient-ils préféré que l'affaire se règle à l'amiable autour de la table de négociation. Les liens traditionnels de la bourgeoisie française avec la Serbie, liens qui remontent au début du siècle, s'en seraient mieux portés et ses affaires aussi. Mais puisque l'impérialisme américain a fait le choix de passer à l'offensive militaire pour imposer les diktats de l'ordre impérialiste dans les Balkans, les dirigeants de Paris ont préféré s'y rallier. Sans état

d'âme d'ailleurs car, après tout, c'est aussi ce même ordre impérialiste qui permet, par exemple, à la bourgeoisie française de continuer à mettre toute une partie de l'Afrique en coupe réglée.

Mais en plus, dans le cas de la Yougoslavie, comme il y a dix ans dans celui de l'Irak, il n'est pas question pour le gouvernement français d'être laissé pour compte dans le règlement politique final. En étant dans le coup, il se réserve la possibilité de jouer, du bout des lèvres et sans grand risque, le rôle de temporisateur, comme il l'a fait avec l'Irak, préservant ainsi ses



Mirage 2000 français participant aux bombardements de l'OTAN pour défendre les positions de l'impérialisme français dans la région et les intérêts des grosses sociétés hexagonales.

bonnes relations avec les dirigeants serbes, et les intérêts actuels de la bourgeoisie fran-

çaise dans le pays. Et surtout, il s'assure une part dans le partage des dépouilles qui ne man-

quera de s'opérer entre les participants au règlement politique final. Or ce jour-là la concurrence sera dure entre les grands groupes occidentaux pour arracher les marchés et autres contrats d'Etat destinés à réparer les destructions causées aujourd'hui par les bombes de l'OTAN, en particulier. Ceux qui ne seront pas à la table des négociations n'auront rien. Et pour les grandes entreprises françaises, il n'est pas question de laisser une telle aubaine à la concurrence.

L'important, pour l'impérialisme français, ce n'est bien sûr pas les beaux discours que l'on sert à l'opinion publique, sur le droit des peuples ou les « responsabilités humanitaires » de la France, l'important est d'être toujours dans le camp des vainqueurs, pour protéger ses profits. Et face à cette priorité, ni les vies humaines ni les droits des peuples n'ont le moindre poids.

F.R.

UNE CONTINUITÉ GUERRIÈRE

Dans l'éditorial de *L'Humanité* du vendredi 26 mars, Pierre Zarka lançait : « *Nombreux sont celles et ceux qui veulent faire entendre que ce gouvernement doit vite se dégager de ce qui est pour lui un acte contre nature* ». Et dans celui du samedi-dimanche 27-28 mars, on pouvait lire : « *Depuis la Seconde Guerre mondiale les bombardements avaient disparu de notre quotidien. Qui aurait imaginé même dans un cauchemar un tel retour à la barbarie ?* » Il faudrait avoir la mémoire bien courte, et surtout sélective, pour affirmer que cette intervention contre la Serbie constituerait une exception dans les choix des gouvernements français. Ne serait-ce que depuis la Seconde Guerre mondiale, il y a eu beaucoup de ces interventions décidées sous des gouvernements de gauche. Non, ce n'est pas

« contre la nature » d'un gouvernement de gauche qui sert les intérêts impérialistes comme un gouvernement de droite, et qui est donc prêt à faire le sale boulot, dans ce domaine comme dans les autres.

A la fin de la guerre, les bombardements de mai 1945 sur Damas en Syrie ou sur Sétif en Algérie, pour mettre au pas une population en révolte contre l'injustice du colonialisme français, furent décidés par un conseil des ministres qui comprenait des ministres socialistes et communistes ; le ministre de l'Air était un des dirigeants du PCF, Charles Tillon. La première guerre d'Indochine démarra ensuite de la même façon. Plus tard, durant la guerre d'Algérie qui débuta en 1954, ce fut encore un socialiste Guy Mollet qui, en 1956, intensifia la guerre contre le peuple algé-

rien avec l'accord du PCF qui vota l'investiture à Guy Mollet. Le gouvernement Guy Mollet devait obtenir ensuite les pouvoirs spéciaux que le PCF vota aussi. Et encore plus récemment, on pourrait citer les interventions de l'armée française des années quatre-vingt, au Tchad sous Mitterrand. Enfin, ce fut encore sous un gouvernement socialiste que la « France » participa à cette guerre de type colonial, la guerre du Golfe durant laquelle ce fut la population irakienne qui paya tous les pots cassés.

L'intervention française actuelle est donc loin d'être un fait isolé. Elle s'inscrit au contraire dans la continuité d'une politique qui, sous couvert de discours sur le droit international, ne vise qu'à la défense des intérêts de l'impérialisme français.

A. R.

LA POSITION « MULTIPLURIELLE » DE LA LISTE EUROPÉENNE DE HUE

Robert Hue s'est vanté à plusieurs reprises de l'aspect très ouvert de la liste qu'il conduit aux élections européennes, se flattant de la « double parité » : hommes-femmes d'une part, membres du PCF et non-membres du PCF de l'autre. Ouverte, elle l'est tellement qu'on y trouve aussi bien des partisans de l'intervention française contre la Serbie que des adversaires de cette intervention.

Si Robert Hue s'est prononcé contre les bombardements en Serbie, Geneviève Fraisse, la deuxième de sa liste s'est déclarée pour. « *Oui je suis pour ces frappes malgré tout* », a-t-elle affirmé dans le journal *Le Parisien* du lundi 29 mars, en

ajoutant : « *L'OTAN n'est pas la panacée, mais il y a un moment où il faut savoir dire « stop »* ». D'autres candidats figurant sur cette liste la rejoignent. Ainsi, selon *Le Monde* du 26 mars, l'ex-dirigeant du PCF, Philippe Herzog, a lui aussi fait connaître son approbation des frappes de l'OTAN. Et, toujours selon ce quotidien, lors d'un meeting électoral à Sèvres, l'ancien président de SOS-Racisme, Fodé Sylla, aurait apostrophé des militants du PCF qui protestaient contre cette intervention, expliquant devant témoins, qu'il aurait préféré « *qu'on frappe dès le début* ».

Cela dit, la condamnation de l'intervention par Robert Hue n'est pas des plus nettes. Il déplo-

re que le Parlement n'ait pas été consulté. Comme si cela changeait quelque chose ! Hue fait comme si il ignorait que le gouvernement et même le président de la République peuvent, juridiquement, prendre ces décisions en se passant de l'avis des parlementaires. Mais même s'il en avait été autrement, si le Parlement avait été préalablement consulté, cela n'aurait fait que légitimer et cautionner l'intervention militaire, par des élus qui, et pour cause, n'ont pas été mandatés pour cela. L'intervention, sous ce label pseudo-démocratique, n'en aurait été ni plus fondée ni surtout plus juste.

Hue cherche à noyer le poisson, et à absoudre le gouverne-

ment auquel le PCF participe. Il rend les USA responsables de tout, pour ne pas mettre en cause l'impérialisme français, se limitant à l'accuser – et encore de façon détournée – de faiblesse et d'inconséquence. Ainsi on pouvait lire dans *L'Humanité* du 26 mars : « *Pour les États-Unis qui mènent cette danse macabre et y ont entraîné leurs alliés européens, il s'agit [...] d'affirmer leur rôle de gendarmes du monde...* ». L'article se poursuivait par ces considérations : « *Il s'agit et peut-être même surtout d'empêcher les Européens de régler seuls les problèmes de sécurité en Europe* ». Hue déclarait par ailleurs : « *Pour nous, l'Europe a un sens si elle parle autrement au monde*

qu'avec le langage des États-Unis, celui de la force et de l'ultra-libéralisme ». Une position qui rejoint d'ailleurs, cette fois, celle de Geneviève Fraisse qui aurait, a-t-elle dit, « *préféré une véritable défense européenne plutôt que de voir l'Europe de la remorque de l'OTAN et des Américains* ».

La direction du PCF s'abstient de mettre en cause l'impérialisme français et de dénoncer les responsabilités directes, et assumées, de Jospin et du gouvernement de gauche.

Pourtant, s'il faut crier bien fort que Clinton est responsable et criminel, n'oublions pas que Chirac et Jospin le sont tout autant. Et de leur plein gré.

Aline RETESSE

NON À L'INTERVENTION IMPÉRIALISTE DROIT DU PEUPLE ALBANAIS DU KOSOVO À DISPOSER DE LUI-MÊME

Avec les bombardements des forces de l'OTAN en Serbie, au Kosovo et au Monténégro, voilà Milosevic devenu, selon toute apparence, l'homme à abattre pour les dirigeants occidentaux. Voilà tout à coup devenu intolérable pour eux le sort qu'il inflige à la population albanaise du Kosovo...

Cela fait pourtant dix ans que ce même Milosevic a supprimé au Kosovo son statut de province largement autonome hérité du temps de Tito ; qu'il y a aggravé l'oppression nationale de la population albanaise, en matière de langue en particulier ; qu'il y a instauré une discrimination anti-albanaise systématique en matière de logements, d'emplois, etc. ; que le Kosovo subit la répression et un brutal quadrillage policier.

Soit dit en passant, Milosevic a supprimé du même coup ce qui existait comme droits nationaux pour d'autres minorités sur le territoire de la Serbie (hongroise en Vojvodine, croate, tsigane). Mais le Kosovo occupe une place particulière dans l'exaltation du nationalisme serbe qui fut le tremplin de son ascension et demeure un instrument de son pouvoir.

Éclatement et démembrements avec la complicité des impérialistes

Milosevic, ex-apparatchik de Tito (ce qui n'en fait pas un ex-« communiste » pour autant, contrairement aux propos qui le qualifient de « national-communiste » ou de « dernier dictateur communiste »), a bâti son pouvoir sur le slogan « *Le Kosovo nous appartient* » et sur le

thème de la « *réunion de tous les Serbes dans un même Etat* ». C'est au nom de ce « grand-serbisme » qu'il s'est posé en champion des minorités serbes disséminées en Croatie, en Bosnie. Cette politique, dans la situation des peuples entremêlés de la Yougoslavie, contenait la guerre et les méthodes de la « purification ethnique », en même temps que la dislocation de la fédération titiste. Mais, il n'empêche, Milosevic – comme Tadjman en Croatie – a pris cette voie-là avec le consentement, le feu vert des grandes puissances impérialistes, exprimé dès les premières manifestations sécessionnistes de la Slovénie et de la Croatie.

Pendant toutes ces années de guerre, en Croatie d'abord puis sur le territoire de la Bosnie-Herzégovine, les dirigeants impérialistes ont accordé des coudées franches aux Milosevic et aux Tadjman comme à leurs chefs de guerre sur place. De ce côté-là, l'impunité leur fut toujours acquise, même lorsque les diplomates préposés aux paroles hypocrites déploraient pour la forme les exactions en tous genres, les massacres et les déportations massives auxquels ils se livraient.

Et ces mêmes Milosevic et Tadjman sont devenus des interlocuteurs agréés des dirigeants impérialistes lorsqu'il s'est agi d'entériner le dépeçage de la Bosnie en trois « entités » séparées et hostiles – à Dayton (USA), en novembre 1995.

La population Albanaise du Kosovo, une cible programmée

Alors, lorsque Milosevic s'est retourné ensuite, en février 1998,

contre le Kosovo, où une résistance nationaliste albanaise se manifestait de plus en plus fortement, cela était prévisible, pour ne pas dire programmé, étant donné toute la logique de sa politique.

Cela s'est conjugué en outre avec une crise politique en Serbie, en particulier lorsque, durant l'hiver 1996-97, la contestation étudiante et une série de grandes manifestations de rue à Belgrade semblèrent mettre Milosevic en difficulté. Ce ne fut finalement qu'une alerte, mais les dirigeants du Monténégro (qui forme avec la Serbie la République fédérale de Yougoslavie – RFY) se mirent à leur tour à prendre des distances ouvertes avec Belgrade, après des victoires électorales sur les hommes de Milosevic en octobre 1997 et en mai 1998.

Cette défection latente du Monténégro mettait vraiment à mal le mythe de Milosevic héros de la cause grand-serbe (aux yeux de bien des nationalistes serbes, il apparaît même comme un traître, l'homme des Occidentaux...). Et c'est dans l'ensemble de ce contexte que s'est placée l'attaque des forces policières serbes au Kosovo en février 1998, qui marqua le début des opérations de « nettoyage » anti-albanaises dans la province.

Cela se fit à nouveau avec la complicité des chancelleries impérialistes. D'autant plus aisément que les dirigeants de Belgrade invoquent à propos du Kosovo un « problème intérieur serbe ». D'autre part, elles ne voyaient pas d'un bon œil, de leur côté, la montée de la résistance albanaise armée de l'UCK (Armée de Libération du Kosovo). Milosevic a ainsi pu lancer en juillet-août 1998 une grande offensive militaire au

Kosovo, avec les mêmes méthodes barbares qu'en Bosnie, au point qu'à l'automne dernier il y avait déjà plus de 300 000 déplacés ou réfugiés albanais-kosovars. Tandis que les responsables occidentaux renvoyaient dos à dos cette répression de grande ampleur, disposant des moyens d'un Etat, et le « terrorisme » albanais. Ils n'étaient sans doute pas fâchés de voir Milosevic tenter de réduire l'UCK.

Car, fondamentalement, les impérialistes reconnaissent à Milosevic, homme fort et gardien de leur ordre dans la région, le droit de conserver le Kosovo sous sa domination.

Durant les récentes négociations de Rambouillet, on a vu encore les hommes de l'impérialisme, français en tête, prétendre imposer aux délégués albanais qu'ils renoncent au principe d'une indépendance kosovare, et qu'ils déposent les armes – ces mêmes représentants de l'impérialisme qui viennent nous dire aujourd'hui que le sort des Albanais du Kosovo leur tient tellement à cœur qu'il exige leur intervention militaire, qu'il exige d'ajouter la guerre à la guerre dans leur pays...

Préparatifs pour un nouveau partage territorial ?

Voilà donc qu'ils ont opéré tous ensemble aujourd'hui un tournant,

dans le sillage des dirigeants de l'impérialisme américain. Ils ont choisi, par les bombardements, d'essayer d'obliger Milosevic à respecter leurs règles, ils ont choisi de marquer à coups de bombes la suprématie de l'OTAN. Il en va, nous dit-on, de sa « crédibilité ». Les souffrances et la vie des populations locales, aussi bien kosovares que serbes ou monténégrines, comptent aussi peu dans ces calculs-là que celles des victimes des innombrables crapuleries impérialistes de par le monde.

Une opération politique bien crapuleuse, justement, se dessine à la faveur de cette intervention.

Une partition du Kosovo semble se préparer, de fait, sur le terrain, en vertu du fait accompli par la force brutale et la violence, comme elle s'était préparée en Bosnie dans les mois qui précédèrent la « paix » de Dayton.

Les forces policières serbes, les commandos para-militaires tels que celui du sinistre Arkan, déjà connu pour ses horreurs en Croatie et en Bosnie, chassent les habitants de leurs villages sans aucun délai, mettent le feu aux maisons, tuent le bétail, pour vider certaines zones précises du territoire de leurs habitants albanais. Parallèlement, ils cherchent à éliminer intellectuels et militants politiques albanais.

Cela a un air de déjà vu, et semble bel et bien répondre à un plan de partage du Kosovo, à travers lequel les nationalistes serbes pourraient se flat-



compris des droits de représentation au sein de la présidence fédérale.

C'est tout naturellement que, lors de son ascension au pouvoir en 1986-1987, Milosevic s'est servi de la question du Kosovo. A cette époque, Milosevic et d'autres dirigeants nationalistes serbes exploitèrent le thème

anti-albanais. L'exaltation du nationalisme serbe autour du Kosovo, alimentée par de nombreux intellectuels, alla croissant, pour aboutir à la décision de 1989 de supprimer toute autonomie à la région, et à la politique de discrimination et de répression qui suivit.

LE NATIONALISME SERBE ET LE KOSOVO

Le nationalisme serbe prôné par Milosevic ne pouvait qu'aboutir à la guerre au Kosovo, tant le Kosovo est au cœur de la démagogie nationaliste « grand-serbe ».

C'est dans cette région qu'un Etat serbe médiéval fut battu et conquis par les Turcs en 1389. La région allait ensuite demeurer sous la domination turque jusqu'au XX^e siècle. Mais cette défaite de 1389, dite du « champ des merles », est célébrée avec orgueil par l'ensemble des nationalistes serbes, qui voient dans le Kosovo un

haut lieu de leur histoire et de leur religion. Pour eux, le Kosovo fait partie intégrante de la Serbie. Et que leur importe si la région est peuplée presque exclusivement par une population albanaise.

Lorsqu'un nouvel Etat serbe vit le jour au XIX^e siècle, d'abord autonome puis royaume indépendant, ses dirigeants eurent le projet de soustraire le Kosovo aux Turcs, au nom de leurs « droits historiques ».

Mais ce furent en fait les vainqueurs de la Première Guerre mon-

diale qui offrirent à la Serbie ce territoire, où la monarchie serbe dut cependant envoyer des troupes pour soumettre la population.

Dans la Yougoslavie de Tito, même si la situation s'améliora pour la population du Kosovo, elle eut tout de même à souffrir de la politique répressive menée à son encontre. Des manifestations secouèrent le Kosovo en 1969, mais par la suite, en 1974, une révision de la Constitution modifia le statut de la province en lui accordant une large autonomie, y

LISTE EN YOUGOSLAVIE !

KOSOVO

!



Kosovars fuyant les troupes serbes et se réfugiant en Macédoine.



er de conserver sous leur domination un Kosovo serbe, partie de la province « corrigée » ethniquement, tandis que les Albanais devraient se contenter d'une partie de territoire, autonome, voire même « indépendante », mais dans quelles conditions et avec un avenir précaire en tout cas.

Des plans de ce genre concernant le Kosovo ne seraient pas nouveaux en Serbie, où des publications, des livres sont parus, des colloques quasi officiels ont eu lieu, au cours des dernières années, prenant pour thème la division de la province entre Serbes et Albanais, évidemment inégale.

Milosevic peut calculer qu'une

« solution » de ce type lui permettrait de sauver la face devant ses nationalistes en même temps que son pouvoir...

Cela n'est pas chose faite, bien entendu. Les engrenages guerriers peuvent modifier bien des plans, et les rapports de forces peuvent s'infléchir – sans oublier que les rivalités entre les puissances impérialistes, la question du rôle à laisser aux dirigeants russes, etc., peuvent interférer pour prolonger la situation.

Mais, si une « paix » de partage, une paix de brigands, intervient au Kosovo, elle sera – comme la « paix » de Dayton en Bosnie – le genre de

monstruosité dont le système impérialiste est capable d'accoucher. Pour les Albanais du Kosovo, c'est évident. Mais le peuple serbe en est et en sera aussi la victime.

Pour les peuples, rien à attendre des nationalistes ni des puissances impérialistes

De la Fédération yougoslave, qui a fonctionné de l'après-guerre à 1990, de sa dislocation dans ses diverses républiques constitutives,

suivie du démantèlement de celles-ci en « entités ethniques » taillées dans la chair et le sang de peuples étroitement mêlés, la régression en arrive à des projets visant à charcuter une province minuscule et économiquement sous-développée ! Voilà le seul misérable avenir que les dirigeants impérialistes sont capables de concevoir en fait de « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Et il n'y a rien, mais rien, de « mieux » à attendre y compris d'une éventuelle reprise de négociations sous la tutelle impérialiste, que certains réclament par aveuglement ou hypocrisie.

Pour les révolutionnaires socialistes, l'avenir des peuples, c'est bien autre chose. Et seule la révolution prolétarienne pourra donner un contenu réel même à la revendication démocratique élémentaire du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Seule la renaissance d'un mouvement ouvrier révolutionnaire, qui a aussi dans cette région de l'Europe un riche passé, même si la possibilité en paraît actuellement éloignée, peut ouvrir une perspective pour les classes laborieuses comme pour l'ensemble des peuples.

Christiane LE GUERN

LA CONSTANTE INTERVENTION DES GRANDES PUISSANCES

Il est aujourd'hui asséné comme une vérité historique que les conflits qui ensanglantent ou ont ensanglanté la Yougoslavie démembrée ne seraient que la résurgence « d'antagonismes multi-séculaires », pour reprendre une expression qui a été employée par Mitterrand. Cette idée a beau être largement partagée, elle n'en est pas moins mensongère. Ni les Serbes, ni les Croates, ni les Kosovars ou les Slovènes, pas plus qu'aucun autre peuple, n'ont le goût de la haine et de la guerre. Et soit dit en passant, de tels mensonges, énoncés par des représentants de l'impérialisme français qui a mené trois guerres en 70 ans avec l'Allemagne (et quelles guerres !), ont quelque chose d'indécemment.

Par contre, si l'on évoque les résurgences il faudrait, d'abord et avant tout, évoquer celles des interventions impérialistes.

Cela commença ou plutôt s'accrut au siècle dernier, lorsque les puissances impérialistes européennes se penchèrent sur les Balkans. Parant au plus pressé,

c'est-à-dire au vide étatique que risquait de créer l'écroulement de l'empire ottoman, ces puissances rivales entreprirent de constituer des zones sous influence. De leurs rivalités résultèrent des Etats juridiquement indépendants certes, mais avec des frontières fluctuantes en fonction des rapports de force entre ces puissances justement. Quant aux peuples de ces régions, les impérialistes s'en souciaient comme d'une guigne.

La première Yougoslavie créée au sortir de la Première Guerre mondiale fut en fait fabriquée d'en haut par les puissances victorieuses. L'Angleterre et la France s'appuyèrent sur la monarchie serbe qui s'était soustraite de la domination ottomane dans le courant du XIX^e siècle. Elles la renforcèrent et l'agrandirent en lui subordonnant la Croatie, la Slovénie, le Monténégro ainsi qu'un bout de la Macédoine. Enfin, les grandes puissances, ayant créé une petite Albanie indépendante, firent tout de même cadeau à la Serbie de la province du Kosovo, bien que celle-

ci fût majoritairement peuplée d'Albanais.

Cette Yougoslavie sous la férule de la royauté serbe vola en éclats en 1941 sous les coups de boutoir des armées italienne, hongroise, bulgare et surtout allemande. Chacun reçut sa part du butin. La Croatie reçut son « indépendance », sous la dictature d'Ante Pavelic, soutenu par l'Italie de Mussolini et le régime hitlérien. Un régime de terreur s'abattit sur le pays.

En Serbie sévissaient des bandes armées rivales des Oustachis croates, les Tchetchniks, nationalistes et monarchistes.

Dans cette situation où les groupes nationalistes rivaux s'entre-massaient, se développa une résistance multi-nationale sous l'égide, au début, d'un petit parti : le Parti Communiste Yougoslave, dirigé par Tito. Finalement, ce fut le nationalisme yougoslave incarné par Tito et ses compagnons qui l'emporta sur les micro-nationalismes, essentiellement croate et serbe.

Mais le fragile équilibre main-

tenu durant le vivant de Tito allait s'effondrer quelque temps après sa mort. Non pas, comme le fait croire aujourd'hui la légende, à cause de l'expression des aspirations nationales des populations des diverses républiques auparavant fédérées, mais sous l'impulsion des instances dirigeantes de ces mêmes républiques. Le mouvement vint en fait d'en haut, de ces hommes d'appareil qui aspiraient à ne plus partager leur pouvoir et surtout à conserver leurs quelques richesses, en particulier dans les provinces les moins mal nanties.

C'est alors, en ce milieu des années 80 et surtout au début de la décennie 90, que l'on vit les puissances impérialistes réintervenir publiquement et directement.

Lorsqu'en 1991 la Slovénie puis la Croatie entamèrent un processus de sécession, auquel la Serbie voulut s'opposer, la plupart des dirigeants impérialistes firent d'abord savoir qu'ils souhaitaient le maintien de la fédération yougoslave. Mais, face à l'affaiblissement de celle-ci, ils se sont tous

plus ou moins rapidement inclinés pour reconnaître l'indépendance des Etats de Slovénie, de Croatie et, un peu plus tard, de Bosnie-Herzégovine. Ils soutenaient ainsi des bandes nationalistes dont les politiques ne correspondaient en rien aux intérêts des populations. L'Allemagne s'était d'emblée posée en défenseur des Croates, tandis que la France manifestait plutôt un penchant pour les dirigeants de la Serbie, au nom des liens établis avec ce pays dans le passé. Mais de toute façon, c'est en fin de compte la politique des Etats-Unis qui détermina les vraies décisions et les interventions militaires qui s'en suivirent.

C'est dire que, hormis l'intermède représenté par le régime titiste, l'intervention des puissances impérialistes occidentales dans cette région du monde a été, depuis plus d'un siècle, une constante. Et pas plus aujourd'hui qu'hier ces interventions n'ont pour but et souci le bien des peuples.

Georges LATTIER



NON À LA FERMETURE DE SERVICES À L'HÔPITAL!

Samedi 20 mars, près de 1 500 personnes ont manifesté dans les rues de Péronne dans la Somme aux cris de «*Non à la fermeture de la maternité*», «*Pour le renforcement des services*» et «*Ce n'est qu'un début, continuons le combat*». Pendant deux heures, s'est fait entendre la protestation de la population, entraînée par 150 salariés de l'hôpital (sur un effectif de 350) mobilisés dès le matin. Beaucoup étaient venus en famille; de nombreux syndicalistes de la région

ou d'autres hôpitaux, comme celui d'Amiens, s'étaient joints à la manifestation.

Cela fait deux ans que des menaces et attaques pèsent sur cet hôpital. Il y a vingt mois, l'un des deux chirurgiens, parti en retraite, n'a pas été remplacé; celui qui reste ne peut évidemment pas faire toutes les interventions nécessaires. Beaucoup de patients doivent aller à Saint-Quentin, à 30 kilomètres de là. Le personnel administratif du service de chirurgie a aussi beau-

coup diminué. Autre exemple: depuis neuf mois, le directeur est en intérim... deux jours par semaine à Péronne.

Toutes ces menaces n'ont pas été dénoncées par les divers politiques, par exemple par le maire UDF de la ville, qui siège pourtant au conseil d'administration de l'hôpital, et qui tente aujourd'hui de nous faire croire que cela le scandalise en manifestant avec nous ce samedi. Les projets ne datent pourtant pas d'hier. L'agence régionale hos-

pitalière a prévu la fermeture de la maternité. Elle a aussi prévu de transformer les urgences en UPATOU, un beau sigle (Unité de Proximité Accueil Traitement Orientation Urgence). Cela ne cache cependant pas son objectif, faire des économies sur le dos des personnels surtout, même si cela entraîne la fermeture de services tout neufs. Comme à Ham, une ville voisine, où un bloc opératoire tout neuf avait été fermé récemment malgré de nombreuses protesta-

tions, la maternité de Péronne inaugurée il y a deux mois... est déjà menacée.

Cette gabegie scandalise d'autant plus, que ces fermetures pénalisent les plus pauvres et contribuent à diminuer les emplois dans une ville de 10 000 habitants et une région où le chômage sévit déjà. Évidemment le gouvernement ne peut en même temps donner de plus en plus de cadeaux aux patrons et avoir de l'argent pour faire fonctionner les services publics.

CHU
(Angers)

UN MANQUE DE PERSONNEL DE PLUS EN PLUS INTOLÉRABLE

La situation n'est pas nouvelle: depuis des mois au CHU d'Angers plusieurs services connaissent de grosses difficultés de fonctionnement: fermetures de lits en Chirurgie Viscérale à plusieurs reprises, et même aux Urgences tout dernièrement!

Côté soignants, ce n'est plus une vie. La vie privée est impossible à organiser. Les plannings changent, les vacances sont reportées. Le téléphone sonne à domicile pour interrompre les congés annuels! Une aide-soignante apprend que sa semaine de congés prévue à Pâques est reportée, alors que la même chose s'était produite pour elle à Noël.

Côté qualité du travail, on ne s'y retrouve pas non plus car la charge de travail augmente, sans augmentation de l'effectif. Nous sommes obligés de faire seulement partiellement les toilettes à Saint-Barthélémy, de faire des heures supplémentaires en Chirurgie Viscérale ou aux Ambulances, de transporter plusieurs malades à la fois, etc. Les quatre syndicats de l'établissement ont donc appelé à manifester et faire grève vendredi 26 mars: plus de 300 personnes se sont rassemblées devant le

conseil d'administration. Du jamais vu depuis des années.

Avec ce que la direction nous annonce pour le reste de l'année 1999, il ne nous reste aucun espoir, si ce n'est ce que nous pourrions obtenir en exprimant notre refus des restrictions incessantes.

— Les «mensualités de remplacements» devraient rester au (très bas) niveau de 1998, avec ce que cela implique: des fermetures de lits plus importantes cet été, des remplacements inexistantes pour la plupart des arrêts, même longs.

— La direction envisage même l'éventualité de «suspendre» des activités qui ne rapportent pas beaucoup de points ISA (une norme statistique pour comparer les établissements entre eux) et qui par ailleurs sont assurées dans le privé. Comme on le voit, le service du public est devenu un souci bien secondaire!

— L'augmentation du nombre d'entrées, de 4,3%, ne donne lieu à aucun budget supplémentaire. Au contraire, le financement des 126 postes gelés n'est toujours pas assuré, ni les augmentations périodiques des salaires (ce qui est appelé Glissement Vieillesse Technicité, GVT, n'est financé

qu'à 25% de sa valeur pour 1999, après avoir été volontairement ignoré par les autorités en 1997 et 1998).

— Cela se traduit aussi par la volonté de «récupérer» des postes partout où cela est possible: départs en retraite dont le nom-remplacement est fortement encouragé. Le moindre changement d'organisation d'un service n'a des chances d'aboutir que s'il prévoit une baisse des effectifs. Ainsi, à la nouvelle maternité, il est prévu de supprimer encore 4,6 postes (mais dans la catégorie A S, A S H, A E S, le déficit est de 7,8 alors que la surface de ménage a augmenté: plus de chambres individuelles avec salle de bains). En Dermatologie: l'organisation d'une unité de semaine entraînerait la perte de 0,5 poste.

Tous les syndicats ont voté contre ces suppressions de postes, mais la direction veut les appliquer après les congés d'été. Tous les services sont visés à l'occasion de restructuration ou de départs de personnel.

Les décisions gouvernementales, 32 milliards d'économies dans les hôpitaux à réaliser cette année, vont encore

aggraver la situation. La direction et le président du conseil d'administration se disent d'accord avec nous. Le président du CA a promis de rappeler à son ami Kouchner les promesses de rallonge budgétaire faites lors de sa visite de septembre 1998.

Mais, contrairement à la direction qui affiche toujours l'espoir d'obtenir une rallonge en présentant des demandes «raisonnables» — par exemple

en refusant de demander le financement des 126 postes gelés à ce jour — nous savons que le budget ne tombera pas du ciel. Nous aurons à manifester et faire grève, encore plus longtemps et plus nombreux, pour obtenir les embauches qui nous manquent. Ce débrayage a eu le mérite de montrer que nous sommes de plus en plus nombreux à relever la tête.

Correspondant LO

UN BACILLE SOCIAL

Si le mercredi 24 mars a été déclaré Journée mondiale de la tuberculose, c'est que cette maladie est un fléau mondial. Elle tue chaque année entre 2,5 et 3 millions de personnes, plus que le sida et le paludisme réunis, tandis que 8 millions sont nouvellement infectées. L'épidémie est alimentée par celle du sida et par la résistance de certains bacilles aux antibiotiques.

Pourtant jamais cette maladie n'a été si bien connue, si efficacement soignée, et à si bon prix (130 F pour un traitement de huit mois). Et pourtant seulement 16%

des malades sont soignés correctement, faute de disposer de moyens suffisants. Il ne s'agit pas seulement des pays du Tiers Monde, mais aussi de l'ex-Union soviétique, des pays d'Europe centrale et des couches les plus démunies des pays riches eux-mêmes.

Mais justement, ni l'ONU, ni l'Union européenne, ni les États des pays riches ne veulent engager les fonds et les effectifs nécessaires pour éradiquer cette maladie. Ils préfèrent soigner les profits... de leurs bourgeois.

V. G.

Renault Véhicules Industriels (Vénissieux)

NON AUX 35 HEURES À LA SAUCE RVI!

Jeudi 25 mars a eu lieu à Renault-Véhicules-Industriels ce qui devait être la dernière séance de négociation entre la direction et les organisations syndicales sur la réduction du temps de travail, négociations au cours desquelles la direction avait clairement indiqué dans quel sens elle voulait aboutir: flexibilité, modulation et annualisation.

Comme dans de nombreuses entreprises, la direction de RVI a commencé à sortir les temps de pause du temps de travail effectif. Elle a décidé que tout le personnel aurait une pause de 20 minutes par jour correspondant au temps nécessaire à la satisfaction des besoins personnels. Elle voudrait aussi imposer qu'une partie de la formation soit sortie de temps du travail effectif: 40 minutes par semaine. Ainsi la réduction du temps de travail se réduirait à pas grand-chose, environ 1 h 30 par semaine pour la journée et 1 h 20 pour les équipes. Pour les équipes, le temps de travail officiel serait de 33 h 18 par semaine, mais on serait réellement présent à l'usine 35 h 38 et il faudrait encore y ajouter une demi-heure par jour de temps de repas qui est déjà sortie du calcul des horaires depuis des années.

La direction n'envisagerait pas une réduction du temps de travail à la semaine mais à l'année, en nous attribuant 9 à 9,5 jours de congés supplémentaires par an suivant les horaires. Mais même ces jours de congés ne pourraient pas être pris comme on le souhaite puisqu'il y aurait six jours bloqués dans un compte épargne temps collectif. On pourrait alors les cumuler sur plusieurs années et

ils serviraient à remplacer le chômage technique dans les périodes de basse activité! Dernier point important que la direction voudrait imposer, c'est la modulation des horaires qui pourraient monter jusqu'à 48 heures dans les périodes de haute activité.

Enfin, la direction a annoncé plus de 3 700 départs à 57 ans, voire moins, dans les années à venir, et 1 230 embauches (300 liées à la réduction du temps de travail, les autres dans le cadre des futurs accords concernant l'automobile).

Un débrayage a été organisé jeudi 25 mars à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales. Nous étions environ 800 à nous retrouver au Commercial, là où le PDG de RVI dispose d'un bureau, pour lui remettre une lettre ouverte que les syndicats avaient fait signer. Bien sûr il n'était pas présent et, comme trois semaines auparavant, seul le directeur du Commercial nous a accueillis. Ce qui ne nous a pas empêchés d'entrer dans le bâtiment et de faire un tour dans les couloirs. Il y avait de l'ambiance, même si certains d'entre les grévistes étaient déçus

de ne pas avoir été à la tour de la Part-Dieu à Lyon, puisque c'était là-bas que se tenait la réunion de négociation.

Pour l'instant la direction a fait quelques toutes petites retouches à son projet, passant le temps de formation de 40 à 30 minutes par semaine, et portant le nombre d'embauches liées à la réduction du temps de travail de 300 à 350. Et une nouvelle réunion avec les syndicats est prévue pour le 6 avril.

Les organisations syndicales parlent maintenant d'organiser un vote sur d'un côté les propositions de la direction et de

l'autre les propositions communes des organisations syndicales. De ces propositions communes on ne sait pas ce qu'elles sont puisque les sujets qui pourraient faire apparaître des divergences sont laissés de côté ou traités avec des phrases ambiguës. Or ce sont justement ces sujets qui créent la colère dans les ateliers et les bureaux: la flexibilité, la modulation des horaires qui inévitablement entraînera dans les ateliers le travail du samedi obligatoire et non rémunéré en heures supplémentaires et l'annualisation du temps de travail.

Correspondant LO

Fermeture de la Forge à RVI:

LES TRAVAILLEURS VEULENT DES GARANTIES

Lors du Comité central d'entreprise de mars, la direction de Renault Véhicules Industriels a annoncé la «cessation d'activité» de la Forge (environ 150 personnes) à Vénissieux. C'était devenu un secret de polichinelle depuis quelques mois où la rumeur circulait, à cause de l'intensification de la sous-traitance et des départs d'outillage.

La direction justifie cette fermeture en disant que RVI doit «se concentrer sur son métier de base», c'est-à-dire l'assemblage des camions, la fabrication des ponts de gamme haute et des cabines. Tout le reste sera gardé en fonction de la rentabilité. Selon la direction, la sous-traitance à des forges spécialisées ferait gagner 25 millions de

francs par an, soit 16% du prix de revient, ce qui ne convainc personne.

Cela inquiète évidemment pour l'avenir de l'emploi. A Vénissieux, de nombreux ateliers ont déjà fermé ou ont été délocalisés, comme l'atelier de montage autobus transféré en 1997 à Annonay, en Ardèche, pour faire une «joint-venture» avec IVECO-Fiat. Ces fermetures ont vidé peu à peu l'usine et il y a de moins en moins de places pour être reclassé. D'ailleurs, la direction incite à choisir son reclassement dans les «noyaux durs» de RVI (sous-entendu: n'allez pas à la fonderie ou à l'emboutissage)! Elle affirme qu'il n'y aura pas de licenciements, mais les travailleurs sont inquiets sur la façon dont vont

se passer les reclassements.

La Forge travaille en 3x8 et de nombreux ouvriers ont de ce fait une paye plus importante que dans d'autres ateliers. La convention d'entreprise garantit le salaire de base pour ceux qui ont 50 ans d'âge ou 25 ans d'ancienneté, mais pas pour les autres. D'autre part, une bonne partie du salaire 3x8 est sous forme de primes, dont le maintien se fait sur 21 mois seulement, si bien qu'un certain nombre d'entre nous risquent de perdre entre 1 000 et 3 000 F sur la paye. Sans compter les problèmes posés quand il faut changer d'horaire ou de travail.

Cette situation pèse sur la santé des travailleurs. Il y a eu récemment deux morts par crise cardiaque, dont une à

l'atelier. Les conditions de travail, le stress dû à la situation, les pressions en tout genre y sont probablement pour quelque chose.

Depuis l'annonce de la fermeture plusieurs débrayages ont eu lieu, suivis à pratiquement 100% par les ouvriers, moins dans les bureaux. Les travailleurs veulent montrer leur désaccord avec cette fermeture, leur colère face aux mensonges de la direction, leur inquiétude sur l'emploi et leur volonté de ne pas faire les frais de l'opération. Si la direction fait des économies comme elle le dit, pourquoi serait-elle la seule à en profiter? Il faut que cet argent serve à maintenir le salaire de tous les forgerons.

Correspondant LO

Société Mécanique de Villeurbanne (Rhône)

RAS LE BOL DES BAS SALAIRES, DU MÉPRIS ET DES ATTAQUES DE LA DIRECTION

A la Société Mécanique de Villeurbanne, nous avons été très nombreux à débrayer jeudi 25 mars à l'appel des syndicats. Les ateliers de production étaient vides, plus rien ne tournait. Même une partie de la petite maîtrise et des services techniques avait rejoint l'action.

Il faut dire qu'il y avait de quoi être en colère. Dans cette usine d'environ 650 salariés, filiale du groupe Renault, qui produit des pièces d'automobiles, tout a été mis en œuvre, depuis des années, pour accroître la productivité.

Pour répondre aux commandes et pour rentabiliser à 100% ses machines, la direction a créé il y

quelques années une équipe spéciale travaillant le week-end en 2x12 heures. Cela permettait au patron, grâce à un volant d'une centaine d'intérimaires, de déplacer les compagnons de semaine en week-end et vice-versa.

Par ailleurs, il y a un peu plus d'un an, la direction a mis en place les 35 heures à la sauce de Robien. Même si cela a permis l'embauche d'une soixantaine de travailleurs, pour beaucoup ce ne fut qu'un changement de statut car ils travaillaient déjà comme intérimaires dans l'entreprise. Pour la direction, cela a été un pas de plus pour augmenter la flexibilité tout en

recupérant des aides conséquentes de l'Etat et de la Région (en faisant baisser les salaires d'embauche!).

Pour faire passer ses mauvais coups, la direction a accordé 18 jours de congés supplémentaires. Mais à l'usage, les compagnons se sont rendu compte que seul le patron décidait de l'utilisation de ces jours, en fonction de sa production. Aussi, pour l'ensemble des salariés, cette mise en place de la réduction du temps de travail s'est traduite par un quasi-blocage des salaires sur 3 ans et une dégradation des conditions de travail.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été l'attitude mépri-

sante et le discours provocant de la nouvelle équipe de direction. Depuis son arrivée, fin 1998, elle a multiplié les déclarations sur la situation financière de l'usine, selon elle, catastrophique, sur l'organisation du travail, déplorable. Pour justifier ce tableau, elle a sorti des chiffres où elle parle de surcoûts salariaux qui représenteraient un sureffectif de 150 personnes. Beaucoup de compagnons ont été choqués par de telles déclarations: on leur annonçait des déficits alors qu'ils n'avaient jamais autant produit de pièces.

Les 0,8% d'augmentation générale proposés par la direction et l'annonce de la suppression de la prime

d'équipe pour les compagnons passés en journée (15% du salaire) ont fini par mettre tout le monde en colère. Surtout qu'au même moment le groupe Renault annonçait 8,8 milliards de bénéfices et le rachat d'une partie du capital de Nissan.

Aussi, nous nous sommes retrouvés nombreux devant le patron de la direction. Bien sûr, cela ne suffira pas pour faire reculer la direction. Mais tout le monde était satisfait d'avoir montré au patron que son mépris et son arrogance avaient des limites à ne pas dépasser.

Correspondant LO

Rhône Poulenc Rorer Propharm Saint-Genis-Laval (Rhône)

Depuis juin 1998, la direction de Rhône Poulenc Rorer avait annoncé son plan de suppressions d'emplois (193 au total sur environ 980 salariés) dont 98 pour l'usine de Saint-Genis-Laval qui compte 384 personnes. D'après la direction elle-même, il s'agit d'un plan destiné à augmenter les profits qui ne sont pas minimes puisqu'en 1998, Rhône Poulenc a vu ses bénéfices augmenter de 25%. D'autre part, la productivité de l'usine de Saint-Genis a explosé en 12 ans passant de 58 millions d'unités-vente à 106 millions avec quasiment le même effectif. Mais la direction en veut toujours plus.

Les diverses actions juridiques depuis le mois de juin avaient retardé l'exécution du plan, et ce n'est que le 19 mars que la direction a pu boucler son projet et annoncer le début de la réorganisation et donc la mise en application de son plan. Depuis juin et tout au long des

neuf mois il y a eu de nombreux débrayages, mais le mardi 23 mars, 71 travailleurs de Saint-Genis ont voté la grève reconductible et le blocage du magasin, c'est-à-dire la réception et l'envoi des produits. Cela faisait déjà un moment qu'une fraction déterminée des travailleurs avait

3 JOURS DE GRÈVE CONTRE LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET POUR LES EMBAUCHES

envie de s'opposer aux projets de la direction, ils refusaient la suppression des postes qui aurait pour conséquence la flexibilité et une intensification du travail pour ceux restant à l'usine.

Les revendications mises en avant sont le refus du plan, mais aussi le remplacement des départs dits « naturels » et l'embauche de tous les intérimaires et CDD, qui sont environ 30 en permanence et largement indispensables au fonctionnement de l'usine.

Durant toute la semaine, la direction n'a rien voulu savoir. Par contre elle a envoyé deux

fois les huissiers et a assigné 15 camarades devant le tribunal des référés. La grève s'est poursuivie jusqu'au vendredi matin, mais les grévistes ont constaté qu'ils n'avaient pas réussi à entraîner d'autres travailleurs dans le mouvement et ont décidé de reprendre tous ensemble en se promettant de réagir à la moindre attaque contre l'un d'entre eux. Le même jour, pour désamorcer la colère, la direction a organisé des réunions d'ateliers pour expliquer qu'il n'y aurait aucun problème, notamment si les syndicats

acceptaient de signer son projet concernant le temps de travail et la flexibilité qui va avec...

Beaucoup de travailleurs ne sont pas prêts à se laisser endormir par les arguments de la direction. Ils savent qu'elle veut à tout prix nous rendre flexibles et nous faire produire autant à moins nombreux. Les grévistes ont repris le travail, mais avec l'idée qu'il faudra remettre ça face aux mauvais coups que la direction n'a pas fini de nous concocter.

Correspondant LO

SNCF Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne)

GUICHETIERS EN GRÈVE POUR DES EMBAUCHES

Depuis le lundi 22 mars 1999, les guichetiers des gares de Villeneuve-Saint-Georges, Vigneux et Villeneuve-Triage, trois gares qui font partie d'un même établissement, sont en grève pour exiger des embauches, huit au total pour remplacer quatre départs en mutations et augmenter de quatre emplois la réserve des agents qui remplacent ceux qui sont en roulement.

La grève a démarré parce que les agents de ces gares ont tout simplement fait le constat qu'il y en avait assez des postes non tenus, des repos « secs » entre deux fois six jours de travail, des mutations retardées et des congés refusés. A tel point que deux vendeuses ont fini par craquer nerveusement.

D'autre part, une vendeuse qui devait être mutée le lundi 22 mars a vu sa mutation retardée au 1er mai. Alors, des vendeuses qui craquent et une promesse de mutation non tenue ont suffi pour déclencher la colère des cheminots de ces trois gares. D'ailleurs, le premier jour de la grève a été pour les grévistes l'occasion d'accompagner la vendeuse qui devait être mutée là où elle devait aller. La direction, devant cette mise en pratique d'une de ses promesses, a

bien été obligée d'accepter cette mutation. Dès le deuxième jour la direction a accepté d'accélérer deux mutations et de promettre quatre embauches pour remplacer ces deux mutations et deux départs en promotions.

Le troisième jour la direction acceptait une embauche supplémentaire en relevant la réserve d'un emploi. Il ne restait plus que trois embauches à réaliser, à la place desquelles la direction proposait l'embauche de quatre CDD de deux ou trois mois !

Cette dernière proposition était rejetée par les grévistes qui proposèrent le quatrième jour un compromis, à savoir qu'il y ait une autre embauche définitive et que les quatre CDD soient pris jusqu'à la fin de l'année, avec promesse d'embauche à la clef.

Mardi 30 mars au matin, on en était là et la grève continuait aussi massivement. Les grévistes se sont adressés aux usagers et sont allés rendre visite aux cheminots d'autres secteurs, comme les gares voyageurs de la ligne Paris-Sud-Est, de Paris-Gare-de-Lyon à Melun.

Les grévistes ont bien conscience que s'adresser aux autres secteurs sera déterminant pour gagner.

Ministère du Travail-Santé

À l'Administration Centrale LES OUVRIER(E)S DE MÉNAGE EN ONT ASSEZ

A l'Administration Centrale Travail-Santé à Paris, la cote d'alerte est atteinte en matière de manque de propreté et d'atteinte aux droits des travailleurs.

Depuis quatre ans, le ministère a signé un nouveau contrat au rabais avec une entreprise de ménage (Penauille), avec des prestations réduites au minimum qui permet toutes les économies de personnel. Et des postes de fonctionnaires affectés au ménage ont été supprimés. Résultat : le manque d'effectifs chronique, les absents et les départs en retraite non remplacés ou remplacés en retard ou partiellement. Mais la poussière, elle, n'attend pas. Elle s'accumule.

Là-dessus, depuis un an, la moitié des 70 WC du ministère sont en travaux. Cassage de cloison, de conduites, ponçage des murs : quand on est au ménage et qu'on balaie, bonjour la poussière. Et puis c'est mathématique : les 3000 personnes présentes ont dû se

reporter sur les WC restants. Cela fait deux fois plus de monde ! Mais il a fallu 8 mois au ministère pour demander un passage supplémentaire dans la journée. La crasse avait eu le temps de s'installer, et nos effectifs n'augmentent toujours pas. On est des ouvriers de ménage, pas des récurateurs d'égout !

Et voilà le pompon : la société de ménage annonce qu'au 1er avril, nous allons passer à 35 heures sans aucune augmentation de personnel sur le site (il paraît que les embauches seraient faites ailleurs).

Et on découvre un accord maison, que la CGT a refusé de signer, qui permet au patron de remettre en cause tous nos acquis, de bloquer nos salaires, de réduire également les horaires des personnes à temps partiel, d'introduire des horaires variables d'une semaine sur l'autre !

Notre sang n'a fait qu'un tour : nous nous sommes rassemblés, et avons obligé le patron à donner des précisions. Devant la colère, il a fait des promesses... oralement. Mais on veut des engagements écrits : des embauches, pas de déplacement sur d'autres sites, l'augmentation des temps partiels, l'augmentation des salaires. Le patron a touché des subventions, il faut qu'elles servent à cela !

Les 35 heures, on les veut à l'endroit. Pas à l'envers !



La Poste
(Guadeloupe)

SUCCÈS DE LA GRÈVE!

Le jeudi 25 mars en Guadeloupe, la grève de La Poste s'est achevée sur un succès important.

Après 17 jours de grève, ils ont obtenu: la création de 34 postes, la fourniture de 20 voitures neuves pour les postiers qui distribuent le courrier, des heures supplémentaires pour la moitié des personnels contractuels et le paiement de 6 jours de grève avec échelonnement des retenues sur les congés

pour le reste.

Les grévistes, nombreux lors de l'assemblée pour discuter de l'accord, ont décidé d'arrêter là le mouvement. Ils étaient très contents de ce qu'ils avaient obtenu: à plusieurs reprises ils avaient fait reculer la direction.

Par exemple, alors qu'on s'acheminait vers un accord sur 30 postes au lieu des 5, puis 10 proposés, les grévistes des Chèques Postaux ont remarqué que la venti-

lation des postes créés ne leur accordait rien! Ils ont donc exprimé leur mécontentement et les autres grévistes les ont soutenus en disant à la délégation d'aller encore négocier. Alors le représentant de la CGTG a fait venir un gréviste des Chèques pour qu'il explique le problème aux directeurs de la POM (Poste Outre Mer). Ils ont ainsi obtenu 4 postes supplémentaires.

Le mouvement s'est achevé dans un sentiment de fierté d'avoir tenu, d'avoir eu une

grève aussi suivie, et de rentrer avec quelques satisfactions bien établies. Beaucoup exprimaient leur satisfaction d'avoir vécu cela, d'avoir été en contact les uns avec les autres! Ils ont décidé de faire une grande fête sur une plage au début du mois d'avril.

Le dirigeant de la CGTG qui est apparu comme le dirigeant de la grève a eu le réflexe et la sagesse de consulter sa «base» à tout moment. Et celle-ci a eu, elle aussi, la volonté d'être vigi-

lante pour suivre à tout moment ce qui se faisait et se discutait et d'intervenir quelquefois énergiquement. C'est cette mobilisation et cette vigilance qui ont permis d'aller chaque fois plus loin, jusqu'à un accord qui apportait vraiment des changements.

Pour tous les postiers de Martinique, de Guyane et peut-être même de France qui ont suivi ce qui se passait, ce résultat ne pourra être qu'un encouragement.

Vraie-fausse privatisation des caisses d'épargne

LE PROJET ADOPTÉ EN PREMIÈRE LECTURE GRÂCE AUX DÉPUTÉS DE LA « GAUCHE PLURIELLE »

Les caisses d'épargne ont connu ces dernières semaines une série de grèves et manifestations organisées au niveau national. Leurs 40 000 salariés tentent de s'opposer au projet de loi de privatisation de ces entreprises qui, jusqu'à maintenant, n'appartiennent juridiquement à personne. Leur transformation en sociétés coopératives permettrait à une partie de leurs trente millions de clients de devenir sociétaires en achetant pour 18 milliards de francs de parts rémunérées à 4,5%. Soit un pécule de 800 millions à leur distribuer.

Les caisses d'épargne ont été à l'origine créées par de riches philanthropes paternalistes, soucieux d'écarter les travailleurs du «cabaret et du socialisme», en leur enseignant les vertus de l'épargne et de la prévoyance. Les premières caisses furent constituées grâce à leurs dons. Elles étaient gérées jusqu'à il y a peu par des notables qui se cooptaient, mais ne percevaient aucun jeton de présence pour leur participation aux conseils d'administration. Ils ont été remplacés en 1983 par des représentants des élus locaux et des clients.

Curiosité: le «bas de laine» de départ, augmenté des dépôts vertueux de leurs premiers clients, n'appartient juridiquement à personne. Il a cependant permis à ces entreprises de prospérer, au point de représenter aujourd'hui environ 800 milliards de francs de dépôts et de constituer un «trésor de guerre» de 60 milliards de francs qui suscite bien des convoitises. D'autant que ces entreprises atypiques consacrent une partie de leurs capitaux à des «missions d'intérêt général»: financement d'équipements sociaux tels que les HLM, etc. Ce qui n'empêche pas leurs dirigeants de se comporter en bons capitalistes, en faisant pression sur les salaires, en sélectionnant la clientèle «rentable», etc.

Le projet gouvernemental vise

à donner des propriétaires à ces entreprises qui n'en ont pas, et au passage à «prélever» quelques milliards sur leurs excédents accumulés, qui seront censés alimenter un fond de garantie pour les retraites.

Ce projet est venu en première lecture à l'Assemblée nationale le mardi 16 mars. Passera, passera pas? Le suspense sur son adoption a été complet jusqu'au bout. La veille encore, l'UDF annonçait qu'elle s'abstiendrait, trouvant le projet pas trop mauvais. Démocratie Libérale votait contre le projet, car «il ne s'attaque pas au problème des coûts salariaux des caisses d'épargne, qui arrivent au 78^e rang européen en matière de rentabilité des fonds propres». Le RPR voterait contre également, car le projet donnerait au personnel «trop d'apaisements corporatifs» (!), et risquait de mettre ces entreprises en difficulté en vendant trop rapidement les parts sociales.

Le Parti Communiste et les Verts étaient partis «en claquant la porte» de la commission des Finances qui,

la semaine précédente, examinait le projet, le gouvernement faisant la sourde oreille à leurs propositions d'amendements. Le PCF annonça la veille que les députés communistes, unanimes, voteraient contre le projet de loi. Mathématiquement, si le PCF et les Verts votaient contre, la situation à l'Assemblée faisait dépendre l'adoption du projet gouvernemental du vote favorable du seul Parti Socialiste, et de l'abstention... de l'UDF.

Surprise, le lendemain le contraire se produisit: rappelée à la nécessité d'un vote «politique» à trois mois des élections européennes par les deux autres partis de droite, l'UDF vota contre le projet. «Rassuré» par une lettre du ministre des Finances, Dominique Strauss-Kahn, le groupe parlementaire du PCF opta pour un «vote d'abstention constructif»... et le projet fut adopté à 20 voix de majorité!

Que contient donc le courrier de «DSK» pour qu'il ait pu «rassurer» les parlementaires du PCF? Quelques phrases de «gauche» sur la «crois-

sance solidaire», la «lutte contre l'exclusion bancaire», l'élargissement des «missions d'intérêt général» des caisses d'épargne, et des «conditions préférentielles» aux salariés qui achèteront des parts sociales!

En fait, la recherche d'une productivité accrue se traduira par une pression sur les salaires, la fermeture des agences dites non rentables, en particulier en zones rurales, ou au contraire dans des banlieues déshéritées, des fusions de caisses d'épargne dont certaines ne dégageront pas assez d'excédents pour rémunérer leurs futurs propriétaires. Comment concilier cette pression prévisible avec «la lutte contre l'exclusion bancaire» des clients les plus pauvres et les moins «rentables», et la garantie des emplois pour les salariés? Dominique Strauss-Kahn n'en dit pas un mot, pas plus que sur les fermetures d'agences, les suppressions d'emplois «en doublons» conséquence des fusions de caisses, que pourrait occasionner cette privatisation, et pour cause!

Ce vote a du mal à passer chez les milliers de salariés qui ont fait grève, où les partis de droite ont l'air de se poser à bon compte en «sauveurs» des salariés et des clients des caisses d'épargne, ce qui est un comble! Dans les milieux syndicaux, depuis de nombreuses années, les militants se bagarrent contre la privatisation, en particulier les militants CGT. Les militants du Parti Communiste de la Caisse de Paris, la plus importante, avaient appelé publiquement les députés du PCF à voter contre le projet, le jugeant inamendable. La discussion parlementaire doit cependant se poursuivre, puisque le projet doit maintenant être examiné au Sénat pour revenir en deuxième lecture devant l'Assemblée.

D'ici là, les travailleurs de l'Ecureuil auront à nouveau l'occasion de se faire entendre pour exprimer leur hostilité à l'argent-roi et leur inquiétude quant aux conséquences de ce projet.

Correspondant LO

Trivero Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)

COUP D'ARRÊT AU DIKTAT DU PATRON

Depuis quelques semaines, l'entreprise Trivero connaît une agitation jamais vue depuis sa création, au début des années soixante. Cette usine de construction métallique et de chaudronnerie d'une quarantaine de salariés travaille pour les grandes entreprises de la région, comme Pêchiney ou Métal-Temple.

La direction, du grand-père jusqu'au petit-fils aujourd'hui, s'est toujours fait un point d'honneur de ne pas accepter la présence d'un syndicat dans l'entreprise. Et on comprend pourquoi, car elle s'est assise allégrement

pendant trois décennies sur certaines règles élémentaires de la convention collective et du Code du travail.

Il y a trois ans, la rage du patron fut à son comble après l'élection d'un délégué CGT. Il n'eut de cesse dès lors d'empêcher son action, au mépris de la législation. Ce délégué a subi un véritable harcèlement, jusqu'à son licenciement sous prétexte de faute grave.

Malgré le refus de deux inspecteurs du travail et des Prud'hommes, le patron obtint finalement gain de cause, après décision du ministère du Travail

(J. Barrot à l'époque). Notre camarade demeura 18 mois au chômage, mais engagea le combat pour sa réintégration.

L'an passé, elle lui fut accordée par les tribunaux, ainsi que le paiement des indemnités légales.

Notre détermination à rabaisser davantage la morgue de ce patron de droit divin s'est manifestée récemment par plusieurs arrêts de travail et une demi-journée de grève, à laquelle s'était associée une autre petite entreprise de la zone industrielle: la première dans l'histoire de l'entreprise Trivero!

Depuis, nous nous sommes organisés et nous essayons de faire connaître nos revendications à la population. Du patron, qui refusait il y a peu jusqu'à un robinet d'eau potable, nous exigeons: une augmentation de salaires de 3% avec un minimum de 300 F, l'attribution d'un 13^e mois, une prime d'assiduité de 200 F et le respect total du Code du travail et des règles d'hygiène et de sécurité.

La grève dans une telle entreprise a été une première victoire morale. Mais il va falloir continuer à nous battre pour obtenir satisfaction.

SNCM
(Marseille)

L'INQUIÉTUDE JUSTIFIÉE DES SALARIÉS

À la SNCM à Marseille, la Société Nationale Corse-Méditerranée qui assure les transports par ferry entre le continent et la Corse ainsi qu'avec le Maghreb, il y a eu grève durant 72 heures, du jeudi au samedi 20 mars. Une grève largement suivie chez les sédentaires et en partie chez les marins.

Le vendredi 19, une centaine de grévistes partirent à Nice. Un groupe embarqué dans deux petites vedettes et dans un canot de sauvetage du *Danielle Casanova* empêcha le navire *Sardinia Regina*, de la compagnie Corsica Ferries, battant pavillon italien, d'entrer dans le port. Celui-ci dérouté sur Toulon y fut à nouveau bloqué et dut rester en rade. Finalement le navire, sous escorte militaire, put débarquer les passagers dont le voyage avait duré bien plus longtemps que prévu.

Les syndicats de la SNCM, CGT, FO, CFDT, regroupés dans la « plate-forme », voulaient mener une action spectaculaire, malheureusement sans discussion préalable avec les marins du *Sardinia Regina*, pour s'opposer à la concurrence de Corsica Ferries sur le trafic avec la Corse.

Ouverture à la concurrence

En principe, il est prévu l'ouverture des lignes à la concurrence à partir du 1^{er} janvier 2002. Les actionnaires de la SNCM sont l'État pour 80% et la SNCF pour 20%. La SNCM détient, avec la CMN (Compagnie Méridionale de Navigation), le monopole du trafic avec la Corse. Depuis 1996, durant la période estivale, la Corsica Ferries assure une partie du trafic au départ de Nice avec des Navires à Grande Vitesse, les NGV.

La Corsica Ferries, qui effectue déjà des liaisons entre l'Italie et la Corse, envisage de présenter sa candidature lors des appels d'offres pour le trafic entre la côte française et la Corse. C'est la branche corse d'un groupe italien, le groupe Tourship, qui comprend Corsica, Sardinia et Elba Ferries, ainsi que des agences de voyages en Italie en association avec « Nouvelles Frontières ». Son PDG, Pascal Lota, bastiais, est une des plus grandes fortunes de France. Il a des navires immatriculés en



Lors d'une grève en décembre dernier

Italie, en France et à Panama.

Le ferry *Sardinia Regina* devait commencer la traversée entre Nice et la Corse pour être à même de relayer ses NGV en cas de mauvais temps, a-t-il expliqué. Mais ce que craignent les syndicats et le personnel de la SNCM, c'est qu'il ne commence à assurer les lignes régulières avant même que l'ouverture à la concurrence soit effective.

Quant à la direction, ses objectifs ne sont pas opposés sur ce terrain à ceux de la « plate-forme » syndicale. Mais en plus elle calcule sans doute qu'elle pourra se servir de l'inquiétude du personnel pour faire passer ses plans sur la flexibilité et l'annualisation à la faveur des négociations sur les 35 heures.

Le gouvernement se dédouane

Dans cette affaire, Gayssot, le ministre des Transports, a déchargé sa responsabilité. Dans des lettres adressées à la direction de la SNCM et à l'Assemblée territoriale corse, il rappelle qu'il avait dit, lors de la grève de décembre 1998, que l'État avait le souci de mettre la SNCM en position de remporter l'appel d'offres, et que l'État verse de l'argent pour cela. Mais il renvoie aussi la responsabilité des transports entre la Corse et le continent à l'Assemblée territoriale corse.

Ainsi, dans sa lettre à la direction de la SNCM, il écrit : « Pour que les décisions d'investissement puissent prendre tout leur sens, la SNCM doit

obtenir une amélioration de son efficacité. Revoir l'organisation du travail s'impose (...). Dans ce but, une négociation constructive approfondie doit se poursuivre dans l'entreprise en tirant parti de la réduction du temps de travail permettant une meilleure organisation ». Selon Gayssot, cela devrait permettre « une amélioration sensible des performances de l'entreprise qui doit s'inscrire dans une politique commerciale plus agressive, avec l'appui déterminé de son personnel, et par une meilleure prise en compte des demandes des usagers. (...) Ceci nécessite que dans le fonctionnement de l'entreprise soient réellement recherchés les moyens de maîtriser l'ensemble des dépenses, ce qui inclut mais ne se résume pas à la maîtrise de la masse salariale. »

Ainsi, alors que, parmi ceux qui sont aux premières lignes pour défendre le service public SNCM, se retrouvent des militants communistes, le ministre PCF, lui, dégage la responsabilité de l'État, et incite la direction à baisser la masse salariale.

Un service public indispensable

Notons que le STC (Syndicat des travailleurs corses) n'a pas participé au mouvement, dans lequel il voit une opposition aux intérêts corses. Les nationalistes corses estiment que l'Île est prise en otage par le « lobby marseillais ». Mais l'ouverture à la concurrence tous azimuts n'assurera nullement la population corse de disposer d'un service

public satisfaisant.

Un trafic rapide et fréquent entre la Corse et le continent est une nécessité pour la population, celle de l'Île comme celle du continent ou qui a sa famille ou ses proches en Corse ! Il est non moins nécessaire que les tarifs des traversées soient accessibles à tous. Il faut aussi que des ports à faible trafic comme Calvi puissent bénéficier d'une desserte. Ce sont des points qui font partie du cahier des charges, l'État versant des compensations financières pour cela à la SNCM. Mais l'ouverture à la concurrence favorisera les lignes à fort trafic, en période estivale, rentables pour les transporteurs, au détriment des autres.

Il est donc nécessaire que ces transports soient considérés comme un service public indispensable à la collectivité. C'est en effet bien à l'État de gérer, d'embaucher le personnel nécessaire pour faire fonctionner ce service.

Les luttes à préparer

Mais il est aussi indispensable que les travailleurs, marins ou sédentaires, ne voient pas leurs conditions de travail dégradées. Or c'est ce que prépare la direction avec son projet de 35 heures et en tirant argument de la future mise en concurrence. C'est un combat dans lequel il ne faudra pas se trouver pris au dépourvu.

Les salaires, les conditions de travail doivent être améliorés. Des embauches sont indis-

pensables car depuis des années les effectifs ont fondu. Et le personnel a d'autant plus de raisons d'être inquiet qu'il constate que tous les services publics sont attaqués et délaissés par l'État, quand ils ne sont pas privatisés.

Alors le problème ne se réduit pas à la question de la concurrence entre la SNCM et Corsica Ferries. C'est la question de la défense et de l'organisation d'un véritable service public dans l'intérêt des usagers et dans l'intérêt des travailleurs de ce service. Dans ce domaine comme dans les autres, les prises de position de Gayssot sonnent, non comme des assurances, mais au contraire comme un désengagement de l'État. De fait, elles ne correspondent pas à un véritable choix de l'État de consacrer son argent à la satisfaction des besoins vitaux de la population. Et la lutte pour imposer d'autres choix, de la part des travailleurs de la SNCM, est une lutte qui doit rejoindre celle de l'ensemble des travailleurs du service public.

Correspondant LO

LUTTE DE CLASSE

n°41 (mars 1999)
est parue

Au sommaire :

- Turquie
Le problème kurde après l'arrestation d'Abdullah Öcalan
- Iran, vingt ans après
Une «république islamique»... mais surtout affairiste
- Russie
L'agriculture post-soviétique en crise aggravée par les «réformes» et «l'aide alimentaire» occidentale
- Tribune
de la minorité
CGT : plus facile de changer de leader et de langage... que de changer de base !

Prix : 10 F
Envoi contre 12 F en timbres.

LA SNCF BLOQUE UN TRAIN PLUTÔT QUE DE TRANSPORTER GRATUITEMENT DES CHÔMEURS !

Mercredi 24 mars, le TGV Quimper-Paris parti de Quimper à 12h02 est arrivé à Rennes à près de 18h au lieu des 14h07 prévus, soit avec près de 4 heures de retard. Ce retard conséquent est le résultat d'un choix particulièrement inacceptable de la part de la direction régionale de la SNCF. Des chômeurs accompagnés de militants d'AC ! étaient montés dans le train à Quimper et à Lorient, pour aller à Rennes où ils avaient rendez-vous pour discuter de la gratuité des transports. Ils avaient l'intention d'aller à Rennes gratuitement, mais la SNCF s'est employée à les en empêcher, bloquant le train sans aucun égard pour les voyageurs et encore moins pour les chômeurs.

En effet, lorsque le contrôleur s'est rendu compte de la présence de chômeurs dans le train, il en a averti ses supérieurs qui ont décidé d'arrêter le train en gare d'Auray et de faire descendre tous les voyageurs. Là, ceux-ci ont été avertis par le haut-parleur du fait que l'arrêt du train «pour une durée indéterminée» était provoqué par «des chômeurs qui bloquaient le train». Nous nous sommes donc tous retrouvés sur le quai où nous nous sommes vite rendu compte que, contrairement à ce que disait l'annonce faite par le chef de gare, ce n'était pas les chômeurs qui blo-

quaient le train, mais bien la SNCF. Nous sommes restés là pendant près de deux heures sans qu'on daigne nous expliquer quoi que ce soit. Quelques voyageurs s'énervèrent bien un peu, mais dans l'ensemble l'ambiance resta détendue...

La plupart des voyageurs pensaient que les chômeurs étaient dans leur droit et n'étaient en rien responsables de leur immobilisation. Plusieurs allèrent trouver le contrôleur et le chef de gare pour se plaindre de l'attitude de la SNCF qui les «prenait en otage». Même parmi les gendarmes appelés en renfort et qui ne disaient pas grand-chose, ceux qui nous adressèrent la parole trouvaient que la SNCF exagérait. Il faut dire que le train était quasiment vide, ce qu'on comprend aisément quand on connaît les tarifs pratiqués par la SNCF, et que bloquer les voyageurs pour quelques chômeurs désirant voyager gratuitement paraissait à tout le monde particulièrement stupide.

Mais comme l'avoua le chef de la gare d'Auray, la SNCF ne voulait pas «créer un précédent». Où irions-nous en effet, si tous les chômeurs pouvaient voyager gratuitement sur les lignes de la SNCF, pourtant responsable du chômage au même titre que bien des entreprises qui réduisent considérablement leurs effectifs depuis de nombreuses années ?

Le comble fut atteint lors-

qu'on nous demanda de nous diriger vers un parking où des cars viendraient nous chercher. Quand ? Pour aller où ? Pas moyen de le savoir ! On nous fit à nouveau attendre là, en plein soleil, pendant que les gendarmes faisaient sortir les chômeurs de la gare. Le train repartit sans nous, puis un autre TGV arriva, s'arrêta avant de repartir toujours sans nous. Le chef de gare craignait sans doute que les chômeurs n'en profitent pour monter à nouveau dans le train ! Tout cela donne lieu à des discussions entre voyageurs sur le chômage, d'autant plus inacceptable que les entreprises font actuellement des profits importants. Un jeune, visiblement des beaux quartiers, qui traitait les chômeurs de fainéants, s'entendit répondre par une grand-mère : «Il ne faut pas dire cela, jeune homme. Le chômage est un grand malheur et les chômeurs ont bien le droit de voyager, comme vous», simple remarque qui suffit pour lui clouer le bec !

Finalement des cars arrivèrent, qui emmenèrent les voyageurs munis de titre de transport, dûment vérifiés jusqu'à Rennes, avec près de 4 heures de retard. Bon nombre de voyageurs n'étaient pas au bout de leurs peines. Ceux qui allaient à Paris purent facilement trouver une correspondance, mais ce n'était pas le cas de ceux qui allaient à Nancy, Valence ou Toulon. A ceux-là, la SNCF ne

VIVRE AU PARADIS

de
BOURLEM GUERDJOU

En 1960, en pleine guerre d'Algérie, Lakhdar, immigré algérien, ouvrier du bâtiment, habitant du bidonville de Nanterre, ne supporte plus de vivre seul. Il fait donc venir sa femme et ses enfants tout en essayant de trouver pour eux une habitation décente en HLM.

Peine perdue, le ghetto que ce bidonville représente pour les milliers d'Algériens qui s'y entassent dans des baraquements sordides, sans eau, sans électricité, transformé en bourbier à la moindre pluie, reste le seul lieu d'habitation accessible pour Lakhdar et les siens. Par des tentatives individuelles autant que désespérées, Lakhdar s'efforce de faire vivre sa famille au-dessus de la boue et de la misère, quitte même à rompre avec ses compagnons d'infortune, quitte à tourner le dos aux militants FLN du bidonville.

Car la guerre d'Algérie est là, et bien là. La brutalité des descentes de police, les rafles, les matraquages, viennent le rappeler. Et la femme de Lakhdar, déracinée de son village pour venir rejoindre son mari avec ses deux enfants, le comprend vite, ne tardant pas à sympathiser avec les femmes militantes du FLN du bidonville, alors que Lakhdar, lui, ne veut songer qu'à ce rêve d'un vrai logement, loin de la boue, des autres, de la guerre, même s'il se rend lui aussi à la manifestation organisée par le FLN, le 17 octobre 1961, contre le cessez-le-feu imposé à tous les Algériens et pour l'indépendance de l'Algérie, manifestation dont la répression extrêmement violente fit des centaines de morts.

La force de ce film réside, au-delà des hommes et des femmes

qu'il met en scène, tous très attachants, dans la façon dont il évoque l'histoire de ces centaines de milliers d'Algériens que le gouvernement et le patronat d'alors ont fait venir en France dans les années cinquante pour y travailler dur et qui n'eurent en retour que mépris, cantonnement dans des bidonvilles comme celui de Nanterre, situé à seulement 3 kilomètres de Paris, puis répression et violence au fur et à mesure du durcissement de la guerre menée par le gouvernement français pour maintenir leur pays sous sa domination coloniale. Lakhdar n'est pas un militant politique, mais il est à l'image de ces milliers d'Algériens rêvant d'une vie plus confortable et qui furent complètement floués, par l'Etat français mais aussi par le gouvernement algérien du lendemain de l'indépendance. Tandis que certains la réclamaient, aucune aide de retour en Algérie ne fut jamais accordée par le FLN installé au pouvoir.

Alors qu'aujourd'hui Papon se permet d'intenter un procès à Jean-Luc Einaudi, qui a prouvé combien celui-ci était responsable des meurtres commis lors de la manifestation du 17 octobre 1961, le film de Bourlem Guerdjou est à voir. Il s'inscrit dans la lignée du *Gone du Châaba*, dont l'histoire se déroulait aussi dans un bidonville. Celui de Nanterre, rappelle en conclusion le film, abrita jusqu'à 25 000 émigrés et ne fut détruit qu'en 1970. La population fut alors relogée dans des logements de transit... même pas des HLM.

Suzanne RENOIR

trouva rien d'autre à proposer qu'une nuit à l'hôtel ! Ils n'arriveraient chez eux que le lendemain ! Ils ne l'acceptèrent pas facilement et exprimèrent leur mécontentement aux cadres de la SNCF venus les accueillir.

Un TGV qui met 6 heures

pour faire 250 km, des retards allant jusqu'à une journée pour les moins chanceux d'entre nous, des chômeurs qui restent sur le quai alors que le train ne circule qu'avec quelques passagers payants : décidément, tout est possible avec la SNCF !

Toulouse quartier du Mirail

Samedi 27 mars à Toulouse, un millier de personnes vivant ou travaillant dans le quartier du Mirail ont manifesté contre toutes les discriminations dont sont victimes les habitants, jeunes ou moins jeunes. Ils manifestaient aussi pour demander «justice pour Habib», le jeune de 17 ans dont l'assassinat le 13 décembre 1998 avait provoqué des émeutes dans le quartier de la Reynerie.

Depuis des semaines, des militants syndicaux et associatifs du quartier cherchaient à renouer le dialogue entre les habitants : jeunes et moins

jeunes, salariés et chômeurs, français et immigrés. Ils ont réussi à réunir 300 personnes en assemblée générale pour débattre de ce qui s'était passé et de la vie du quartier. De nombreux jeunes ont participé, y compris de ceux qui, poussés par un sentiment d'injustice, s'étaient révoltés.

De cette réunion est sortie l'idée d'une marche partant du quartier du Mirail vers la mairie et la préfecture au centre-ville. Des tracts signés «des habitants et travailleurs du quartier» commencèrent à circuler. Des associations, des syndicats et de nom-

breux enseignants des écoles contribuèrent à leur diffusion. Les jeunes eux-mêmes passaient s'en procurer dans les réunions pour aller les diffuser sur les quartiers voisins ou dans le métro.

Ce fut aussi l'occasion de rappeler que le drame principal du quartier était un chômage massif, en particulier pour les jeunes ; de dénoncer la politique de la mairie de Toulouse qui se solde par une baisse des effectifs, comme pour les jardiniers municipaux sur le Mirail, mais aussi celle de l'Etat qui ne répond pas aux besoins des écoles de plusieurs

dizaines d'enseignants supplémentaires, comme le demandaient deux rassemblements devant l'inspection de circonscription du Mirail. Il y a un mois, on avait pu voir les postiers du quartier voisin de la Faourette se mettre en grève pour obtenir une embauche. Il fut aussi discuté de la situation dans les entreprises implantées non loin de là, comme Motorola qui malgré les bénéfices de ces dernières années licencie des milliers de travailleurs à l'échelle mondiale, ou encore Thomson menacé de fermeture.

Le jour de la manifestation, les

plus nombreux à crier leur révolte encore très présente étaient certainement les jeunes et parfois les très jeunes. Le sentiment d'injustice se nourrit également du fait que, depuis le 14 décembre 22 h 30, date de la mise en liberté du brigadier responsable des faits, rien ne semble avoir avancé. Ce sont ces jeunes qui, en tête, donnèrent certainement le ton à la manifestation. Mais la présence de salariés, présence rappelant la nécessité de mener une politique résolue contre le chômage, a été vécue par tous les participants à la marche comme... un pas en avant.

MANIFESTATION CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Paroles de prolétaires

d'Arlette Laguiller

Le titre de cet ouvrage d'Arlette Laguiller est entièrement justifié, car il s'appuie sur de nombreux témoignages de camarades de Lutte Ouvrière parlant de leurs conditions de travail.

Le tableau ainsi dressé touche pratiquement tous les secteurs de l'industrie et des services : la métallurgie, l'industrie automobile, la chimie, les mines, les transports, les hôpitaux, l'agro-alimentaire, la banque... Les travailleuses et les travailleurs dont Arlette rapporte les propos appartiennent à toutes les classes d'âge. Certains ont derrière eux des dizaines d'années d'exploitation, parfois dans la même entreprise. D'autres sont des jeunes qui ont connu, ou connaissent encore, la précarité de l'emploi sous toutes ses formes : les petits boulots, les missions d'intérim à répétition, les contrats à durée déterminée qui ne débouchent sur rien. L'ensemble constitue la meilleure des réponses à ceux qui prétendent que la condition ouvrière n'existe plus.

Ceux qui s'imaginent que dans les usines modernes les robots font tout le travail, et que les ouvriers n'ont qu'à les surveiller, pourraient lire le témoignage d'un jeune ouvrier d'une usine du groupe PSA :

« C'était la première fois que je travaillais sur une chaîne, et la première chose à comprendre, c'est qu'elle donne le rythme et que tu dois suivre, que tu sois en forme ou pas. Quand tu n'y arrives pas, elle continue d'avancer. Alors, tu n'as pas le choix. Il faut y arriver (...).

Certains postes sont très chargés (d'autres moins). Il faut courir, au sens propre du mot, pour tenir le poste. Marcher très vite, en fait piétiner sur place très vite parce qu'on marche sur cinq mètres et qu'on revient. Cela fait mal aux jambes, comme lorsqu'on reste immobile, debout. On a vite des fourmis dans les jambes. Dans certains postes, on est complètement plié dans la voiture, on a mal au dos, aux genoux, dans les chevilles, les hanches et les mains. On a même parfois la tête en per-

manence dans la voiture. On ne voit rien de l'atelier, ni des autres. En plus, il y a des coins de l'atelier sans aucune fenêtre. On ne voit jamais le soleil. J'ai été étonné de voir des vieux, à la veille de la retraite, toujours pliés en deux dans la voiture. J'en ai vu un qui était encore, la veille de son départ, sur la chaîne où il avait passé sa vie. »

En fait d'usines ultra-modernes, ces témoignages montrent qu'il existe toujours des systèmes de sécurité archaïques, où les travailleurs sont enchaînés au sens propre à la machine :

« J'ai travaillé sur des presses où la sécurité était assurée par une barre de métal mobile accrochée sur le montant de la presse, à hauteur de l'épaule. Quand on déclenchait la presse, la barre reculait brusquement en arrière, pour nous écarter de la machine. Bien sûr, il y avait tout de même sur cette barre une petite protection en mousse, et on apprenait vite à accompagner le mouvement, plutôt que de prendre à chaque fois un coup de barre dans l'épaule. Mais le matin, comme on commençait tôt et que c'était un travail très répétitif, on avait parfois tendance à s'assoupir, alors on oubliait de se pousser et la barre nous frappait violemment. »

Les témoignages cités par Arlette Laguiller ont aussi le mérite de montrer ce qu'est, au-delà de la législation du travail, la réalité de la condition ouvrière, par exemple en ce qui concerne l'intérim :

« Quand on commence une mission, en principe, on doit avoir un contrat dans les deux jours. Dans les faits, c'est bien rare qu'on l'ait au début de la mission. C'est plutôt au bout d'une semaine, parce qu'ils veulent pouvoir nous renvoyer du jour au lendemain si on ne fait pas l'affaire. »

Autre problème fréquent : la prime de précarité. Quand on a un contrat en intérim, légalement, à la fin du contrat, on doit toucher une prime de précarité. Eh bien, très souvent (pas seulement

dans des petites entreprises locales, mais aussi dans des grandes sociétés), on essaie de ne pas te la payer. On te fait un contrat de trois mois par exemple. Si au bout des trois mois on te le renouvelle, on te dit que puisque on te l'a renouvelé, les trois mois précédents tu n'étais pas en précarité. Ils essaient comme cela de te carotter cette prime. Ils y arrivent d'ailleurs souvent. [...]

Autre type de petite magouille désagréable pour les intérimaires : le plus souvent les missions sont interrompues entre Noël et le Jour de l'An. C'est ce que nous on appelle « la prime de Noël et du Jour de l'An » parce qu'on se retrouve sans mission et qu'on ne touche évidemment pas les ASSEDIC, à cause du délai de carence de six jours. »

Ce décalage entre les textes de loi et la réalité est encore plus scandaleux quand il s'agit des accidents du travail. Arlette cite pourtant de nombreux témoignages qui montrent comment de nombreuses entreprises escroquent la Sécurité sociale en les dissimulant pour ne pas payer les majorations de cotisations patronales qu'un grand nombre d'accidents déclarés entraînerait. Voici par exemple ce que dit une ouvrière de l'industrie du pneumatique :

« Les accidents du travail sont souvent camouflés. Ce sont surtout les mains qui sont concernées, à l'entretien ou sur les presses. Les gens se coupent les doigts. Et vous savez ce que font les responsables ? Ils emmènent la personne avec une voiture de l'usine, car il n'est pas question d'appeler les pompiers, ce serait trop visible. Ils l'emmènent à l'hôpital, la reconduisent chez elle, et tout cela passe en maladie. [...]

La direction leur dit en substance : « Ne vous en faites pas, vous serez payé en maladie et comme cela nous ne serons pas pénalisés pour les accidents du travail. »

Avec ces méthodes ils peuvent mettre à l'entrée de l'usine un tableau, mis à jour quotidiennement, qui proclame : « 600 jours sans accident », ou « 700 jours sans accident ». »

Le problème de la généralisation, dans de nombreuses entreprises, du travail en équipe, et de ses conséquences sur la vie personnelle et familiale des salariés, est aussi fréquemment évoqué par ceux à qui Arlette donne l'occasion de prendre, pour une fois, la parole :

« Quand je suis du matin, je me lève à trois heures. Et encore, je n'habite pas très loin. Des collègues qui habitent à soixante-dix



kilomètres se lèvent à une heure du matin pour venir travailler. Selon les personnes, il y en a qui ne savent pas se coucher tôt. Avant le premier matin, ils se couchent à onze heures ou minuit. Deux ou trois heures après, ils doivent se lever, alors, ils font la sieste dans l'après-midi. D'autres se couchent à neuf heures et ne font pas de sieste. [...]

Un jour, ils nous ont distribué une documentation sur le sommeil. Ils expliquaient que, pour bien récupérer, il fallait dormir à des heures régulières, choisir son heure de départ de sommeil, avoir le même rythme, dormir le temps nécessaire à chacun, six à huit heures. Nous, on se demandait comment faire en finissant une fois à midi, une fois à vingt heures, en commençant à quatre heures. »

Mais la condition ouvrière existe aussi avec les valeurs qui l'accompagnent, comme le sens de la solidarité, ainsi que le raconte un mineur du bassin potassique d'Alsace qui travaille à huit cents mètres de profondeur :

« On ne peut pas travailler tout seul. Ce serait multiplier sa peine par cinq. Il est nécessaire de s'entraider, non seulement au niveau du travail, mais au niveau de la sécurité. Chacun surveille la sécurité de tous. C'est un bloc qui peut tomber, c'est un flexible qui est en train de fuir et qu'il faut changer, c'est la surveillance de l'aéragé. »

Les qualités d'un mineur, c'est déjà de ne pas avoir peur d'être dans le noir, d'être sous terre. Oui, c'est l'apprentissage de vaincre ses peurs. Et puis surtout, c'est

apprendre à compter sur les autres. Par exemple, dans le puits où j'ai travaillé pendant dix ans, on était quatre cents. Et chaque année, il y avait une centaine d'accidents du travail, dont certains étaient graves. Au Fond, il n'y a pas de médecin, pas d'infirmier, le seul secours possible, c'est les autres, alors il faut être conscient que s'il nous arrive quelque chose, c'est les copains qui nous porteront les premiers soins, qui nous transporteront jusqu'au puits. »

Paroles de Prolétaires montre que les notions de classe ouvrière, et de lutte des classes, ne sont pas dépassées, et que ce que voudrait le patronat, « c'est revenir en arrière, au temps où un patron pouvait à sa guise choisir le matin qui travaillerait pour lui dans la journée, sans s'engager à rien. »

Alors, contrairement à ce que voudraient nous faire croire les soi-disant spécialistes de l'économie qui sont payés pour expliquer aux travailleurs qu'ils doivent s'incliner devant les impératifs du marché capitaliste, le passéisme, ce n'est pas de s'opposer à une telle évolution vers le XIX^e siècle. Le passéisme, c'est de la justifier. »

Voilà donc un ouvrage à lire et à faire lire, parce que dans le combat des idées il apportera une aide précieuse à tous ceux qui se situent dans le camp des travailleurs.

Daniel MARTI
Paroles de Prolétaires
d'Arlette Laguiller
Plon éd. 79 francs

Une date à noter

22, 23 et 24 mai
La FÊTE
de LUTTE OUVRIÈRE
à Presles